POLÉMIA

10 août 2022

Quelle politique macro-économique pour la France ?

André-Victor Robert, Haut fonctionnaire

andre-victor.robert@protonmail.com

Résumé

Ce dossier laisse volontairement de côté les mouvements de court terme de l'économie pour se concentrer sur les facteurs de la croissance à long terme. En conséquence, ce dossier est centré autour des deux variables clefs que sont la croissance de la productivité dans les secteurs marchands (qui détermine dans une large mesure la croissance possible du revenu par tête) et la compétitivité de l'industrie à l'exportation et à l'importation (qui détermine notre capacité à échanger sur les marchés internationaux sans devoir s'endetter outre mesure).

En matière de croissance de la productivité, la France est pénalisée par les performances médiocres de son système éducatif, et il en va de même pour les autres pays d'Europe du sud. D'autres facteurs influent sur la productivité, soit à court terme (cycle de productivité induit par les coûts occasionnés par les embauches et les licenciements), soit à long terme (climat favorable ou non à l'innovation, spécialisation sectorielle de l'appareil productif français, environnement institutionnel, qualité des infrastructures publiques), mais l'influence du système éducatif est déterminante à long terme.

La faible croissance de la productivité en France, comparativement à l'Allemagne, se traduit par une hausse des coûts de production plus rapide qu'outre-Rhin, toutes choses égales par ailleurs. Les entreprises ayant tendance à répercuter dans leurs prix – au moins en partie – les hausses de coûts qu'elles subissent, il en résulte des pertes de compétitivité à l'exportation (et à l'importation), que ne viennent pas amortir des mouvements en sens inverse des cours de change – puisque nous sommes en régimes de changes fixes depuis l'entrée en vigueur de l'euro. Les pertes de compétitivité de l'industrie française résultent aussi de l'alourdissement de la fiscalité à la production (imputable à un ciblage très perfectible des dépenses publiques, et sans doute aussi au poids relativement important des dépenses de protection sociale au sein du PIB, en comparaison des autres pays). Il en résulte une dégradation considérable du solde commercial de la France depuis vingt ans. L'effet négatif sur les exportations des pertes de compétitivité bride la croissance du PIB, et tend ainsi à dégrader encore davantage les comptes publics et à accroître le chômage.

La monnaie unique est en outre source de divergence entre les économies du nord de l'Europe et celles du sud. En périodes d'expansion, les pays du sud bénéficient de taux d'intérêt réels plus faibles que ceux du nord, du fait de leur inflation plus forte, mais les fonds disponibles ne trouvent pas à s'investir dans la sphère productive – faute de perspectives de rentabilité – et viennent nourrir des bulles spéculatives, notamment dans l'immobilier. En période de récession, la règle de 3 % de déficit budgétaire devient contraignante pour les pays du sud, et ceux-ci souffrent pour leurs taux d'intérêt d'une prime de risque plus élevée qu'au nord. Des taux d'intérêt réels plus élevés au sud qu'au nord et la contrainte budgétaire conjuguent leurs effets pour ralentir les économies du sud.

La France, à l'origine dans une situation intermédiaire entre l'Allemagne et les pays d'Europe du sud, tend à se rapprocher de ces derniers.

La crise sanitaire et les confinements mis en place dans certains pays européens – dont la France – sont venus dégrader brutalement et profondément une situation déjà fort dégradée. Un confinement s'analyse comme la conjonction d'un choc négatif d'offre et d'un choc négatif de demande. Il en est résulté une forte chute d'activité, les prix ont quant à eux connu une évolution sensiblement plus modérée (négative, le choc de demande ayant dominé par son ampleur le choc d'offre). Du seul fait des deux confinements imposés en 2020, nous avons perdu cette année-là environ 5 points de PIB en termes d'activité économique, ce qui représente une perte d'activité de l'ordre de 120 Md€. En France le maintien du niveau de vie n'a pu être obtenu qu'au prix d'un accroissement considérable de l'endettement public, qui atteint maintenant 120 % du PIB.

Les orientations suivantes se dégagent en conséquence, si l'on souhaite que la France retrouve un sentier de prospérité et de croissance soutenable :

1. *Restaurer la performance du système éducatif ;*

2. *Maîtriser les dépenses publiques, d'une part en veillant à la bonne utilisation de l'argent public, mais aussi probablement en relevant l'âge de la retraite, car tout plan substantiel de maîtrise des comptes publics qui n'intégrerait pas de relèvement de l'âge de la retraite conduirait à un effondrement insoutenable du niveau de vie de toute la population ou de franges importantes de celles-ci ;*

3. *Se préparer à la sortie ou à l'éclatement de l'euro, qui semble inéluctable, tant cette monnaie unique est dysfonctionnelle ;*

4. *Restaurer notre compétitivité et relocaliser la production industrielle :*

- *en réduisant le poids des impôts sur la production,*
- *en orientant davantage l'épargne vers l'industrie et le financement du risque et de l'innovation,*
- *en canalisant la commande publique au bénéfice des entreprises françaises,*
- *en instaurant des mesures protectionnistes lorsque c'est nécessaire, pour lutter contre la concurrence déloyale ou pour protéger les intérêts stratégiques de la France.*

Sommaire

I – Le faible niveau et le déclin du système éducatif français 5
I.1. Résultats des enquêtes PISA (OCDE) 6
I.2. Résultat des enquêtes TIMMS et PIRLS 8
I.3. Résultats du dispositif CEDRE 11
II – La faible croissance de la productivité en France 12
II.1. Productivité 12
II.2. Ressources en main d'œuvre 14
II.3. En conséquence une croissance du PIB par habitant nettement moindre qu'en Allemagne 16
III – Pertes de compétitivité et dégradation de la balance commerciale 18
III.1. La dégradation du solde commercial 18
III.2. La désindustrialisation 19
IV – L'euro comme source de divergence entre les économies européennes 24
IV.1. Croissance effrénée de la masse monétaire et bulles spéculatives 24
IV.2. Les effets asymétriques de l'euro en période d'expansion et en période de récession 25
IV.3. L'UEM : une zone monétaire non optimale dès le départ 26
V – L'impact de la crise sanitaire 27
V.1. Un choc négatif d'offre et de demande 27
V.2. Un maintien du niveau de vie de la population financé par l'endettement public 28
VI - Propositions 30
VI.1. Un effort indispensable pour l'éducation 30
VI.2. Finances publiques : mieux dépenser et dépenser moins 31
VI.2.a. Mieux dépenser 32
VI.2.b. Le poids de la masse salariale et des prestations sociales 32
VI.3. Relever l'âge de la retraite : la mesure sans doute la plus acceptable par le Peuple Français pour réduire la dépense publique 33
VI.4. Comment sortir de l'UE et de l'euro ? 35
VI.5. Relocaliser la production industrielle en France : la place de la France au sein de l'économie mondiale 36
Références 38

Ce dossier est centré autour des deux variables clefs que sont la croissance de la productivité dans les secteurs marchands (qui détermine dans une large mesure la croissance possible du revenu par tête) et la compétitivité de l'industrie à l'exportation et à l'importation (qui détermine notre capacité à échanger sur les marchés internationaux sans devoir endetter notre pays outre mesure).

Les considérations relatives à la productivité nous amènent à nous intéresser aux performances du système éducatif, le niveau d'éducation de la main d'œuvre ayant une influence déterminante à moyen et long terme sur l'évolution de la productivité. Nous montrons tout d'abord que la performance du système éducatif français est médiocre et en baisse au cours des vingt dernières années. La faible croissance de la productivité qui en résulte affecte la compétitivité de notre industrie ; celle souffre aussi du poids des impôts à la production en France ainsi que de la monnaie unique, qui est source de divergence entre les économies du nord de l'Europe et celles du sud, desquelles la France n'a cessé de se rapprocher depuis vingt ans.

I – Le faible niveau et le déclin du système éducatif français

Des enquêtes internationales sont menées à intervalles réguliers (tous les trois ans, depuis le début des années 2000) afin de mesurer le niveau des élèves à des stades bien précis de leur parcours éducatif, en mathématiques, en sciences, et en lecture. Ces enquêtes sont menées dans tous les pays participants selon la même méthodologie, ce sont les enquêtes PISA menées par l'OCDE, et les enquêtes TIMMS et PERLS menées par l'*International Association for the Evaluation of Educational Achievement* (Mullis *et alii*, 2016 et 2020). En France, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale conduit également de manière régulière des évaluations systématiques du niveau des élèves en français, en sciences et en mathématiques, à partir d'une méthodologie qui permet des comparaisons au cours du temps depuis le début des années 2000 : c'est le dispositif CEDRE (Arzoumanian 2015).

Les sources internationales qui viennent d'être décrites attestent d'un niveau médiocre des élèves en France, en comparaison des autres pays développés, que ce soit en maths, en sciences, ou en lecture. Nous en livrons les principaux résultats dans les sous-paragraphes qui suivent. Ces sources internationales, ainsi que le dispositif CEDRE purement français (Ninnin et Pastor 2020, Bret *et alii* 2019, Andreu *et alii* 2016), attestent en outre d'une baisse assez régulière et difficilement contestable du niveau des élèves et collégiens français dans ces trois disciplines depuis le début des années 2000.

L'identification et l'analyse des causes de cette érosion éducative dépasse le cadre et l'objet du présent dossier. On se bornera ici à rappeler quelques explications possibles, sans se prononcer sur leurs contributions respectives à ce déclin :

- des méthodes pédagogiques parfois discutables, comme la méthode globale pour l'apprentissage de la lecture ;
- la croissance de la population immigrée au sein du public scolaire (voir à ce sujet les chiffres de Fourquet, 2018 ou encore ceux de Botton *et alii*, 2020 sur la croissance de la population d'origine extra-européenne parmi le public scolaire), plus difficile à scolariser avec succès compte tenu de l'écart entre la culture d'origine et la culture française ;
- le niveau médiocre des derniers admis aux concours de recrutement des professeurs dans certaines disciplines (maths, sciences), les faibles niveaux de rémunération offerts et le peu de perspectives de parcours professionnel pouvant conduire des candidats potentiels plus brillants à se détourner de l'enseignement ;

- l'omniprésence des écrans à la maison, qui nuit de manière incontestable au développement cognitif des enfants (Desmurget, 2019). Ce facteur, s'il peut contribuer à rendre compte de la baisse de performances des écoliers et collégiens français, a toutefois peu de chances de constituer une explication pleinement convaincante de la détérioration de notre classement au sein de l'ensemble des pays développés, sauf à montrer que l'usage des écrans par les enfants serait contrôlé plus strictement dans les autres pays.

Il s'agit d'une érosion, et non d'un effondrement, car les facteurs qui la sous-tendent opèrent progressivement :

- la croissance de la population immigrée d'origine extra-européenne est progressive et continue, alimentée par les flux entrants qui ne montrent pas le moindre signe de tarissement,
- une part importante des professeurs recrutés récemment sont bons et motivés (Dieu merci), et le renouvellement du « stock » d'enseignants s'opère au rythme des départs en retraite : c'est ainsi qu'environ 3 % des enseignants partent en retraite chaque année et sont à cette occasion remplacés par des professeurs nouvellement recrutés.

I.1. Résultats des enquêtes PISA (OCDE)

Tableau 1 : rang de chaque pays à l'enquête PISA

	Rang moyen de chaque pays aux enquêtes PISA sur la période 2000-2018				**PIB / tête**
	Lecture	**Maths**	**Sciences**	**Ens.**	**2018**
Australia	6	11	7	8	11
Austria	22	15	17	18	8
Belgium	11	8	15	11	12
Canada	3	6	4	4	13
Chile	35	35	35	35	35
Colombia	37	37	37	37	37
Czech Republic	23	16	16	19	21
Denmark	19	10	18	16	7
Estonia	8	7	3	5	25
Finland	1	3	1	1	14
France	**17**	**19**	**20**	**20**	**16**
Germany	16	12	9	12	9
Greece	31	33	32	32	33
Hungary	26	26	24	25	28
Iceland	21	17	29	23	28
Ireland	5	18	14	10	2
Israel	32	32	33	33	23
Italy	27	31	30	29	18
Japan	7	2	2	3	20
Korea	2	1	5	2	19
Latvia	28	25	23	24	32

Lithuania	30	29	27	30	26
Luxembourg	29	23	28	28	1
Mexico	36	36	36	36	36
Netherlands	9	5	8	7	6
New Zealand	4	9	6	6	17
Norway	13	21	22	21	4
Poland	12	14	13	13	30
Portugal	24	28	25	27	27
Slovak Republic	33	24	31	31	31
Slovenia	20	13	10	14	24
Spain	25	27	26	26	22
Sweden	10	20	21	17	10
Switzerland	18	4	12	9	3
Turkey	34	34	34	34	34
United Kingdom	15	22	11	15	15
United States	14	30	19	22	5

Figure 2. Tendances des performances en compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences

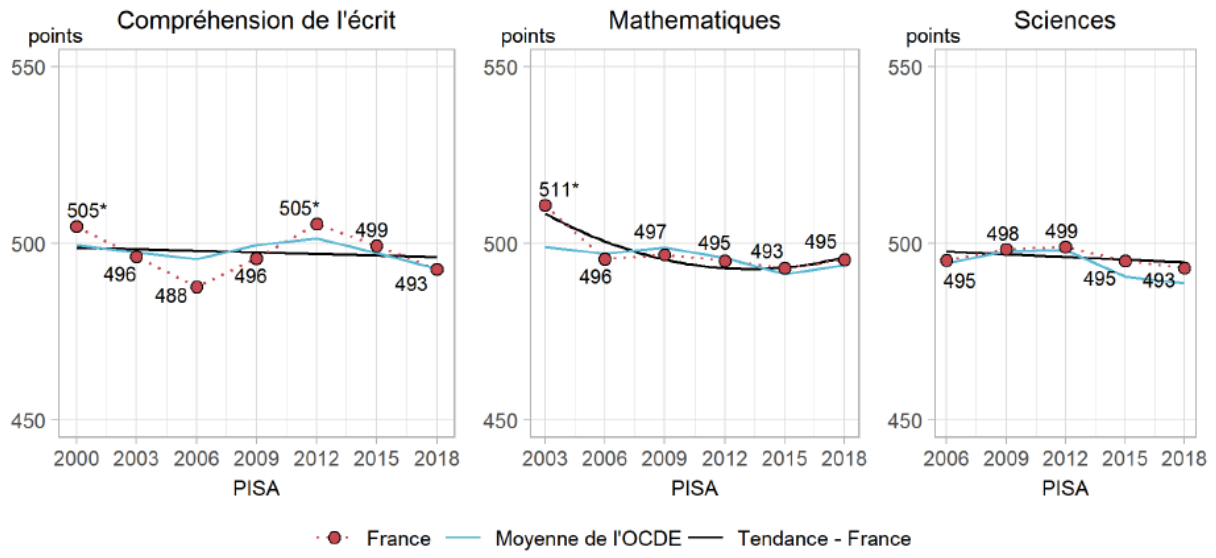

Note de lecture : les scores moyens (observés sur l'ensemble des pays) sont calculés de telle sorte que leur moyenne s'établisse à 500 et leur écart-type à 100 (la première année d'observation). Le questionnaire des enquêtes successive comprend une partie stable qui permet les comparaisons entre dates. Les résultats des dispositifs TIMMS et PERLS (infra) se lisent de la même manière.

Ainsi, nous étions (légèrement) au dessus de la moyenne des pays développés au début des années 2000 en mathématiques et en compréhension de l'écrit, nous étions déjà en deçà de cette moyenne en science, et notre situation s'est dégradée dans les trois disciplines.

I.2. Résultat des enquêtes TIMMS et PIRLS

Exhibit 1.1: Distribution of Reading Achievement

Country	Average Scale Score
Russian Federation	581 (2.2)
1 Singapore	576 (1.2)
1 † Hong Kong SAR	569 (2.7)
Ireland	567 (2.5)
Finland	566 (1.8)
Poland	565 (2.1)
Northern Ireland	565 (2.2)
Norway (5)	559 (2.5)
Chinese Taipei	559 (2.0)
England	559 (1.9)
1 Latvia	558 (1.7)
Sweden	555 (2.6)
Hungary	554 (2.9)
Bulgaria	552 (4.2)
† United States	549 (1.1)
Lithuania	548 (2.6)
Italy	548 (2.2)
1 Denmark	547 (2.1)
Macao SAR	546 (1.0)
† Netherlands	545 (1.7)
Australia	544 (2.5)
Czech Republic	543 (2.1)
1 † Canada	543 (1.8)
Slovenia	542 (2.0)
1 Austria	541 (2.4)
Germany	537 (1.2)
Kazakhstan	536 (2.5)
Slovak Republic	535 (1.1)
1 Israel	530 (2.5)
1 Portugal	528 (2.3)
Spain	528 (1.7)
Belgium (Flemish)	525 (1.9)
New Zealand	523 (2.2)
France	511 (2.2)
PIRLS Scale Centerpoint	**500**
1 Belgium (French)	497 (2.6)
Chile	494 (2.5)
1 Georgia	488 (2.8)
Trinidad and Tobago	479 (1.5)
Azerbaijan	472 (4.2)
1 Malta	452 (1.8)
United Arab Emirates	450 (1.2)
Bahrain	446 (2.5)
Qatar	442 (1.8)
Saudi Arabia	430 (4.2)
Iran, Islamic Rep. of	428 (4.0)
Oman	418 (1.5)
Kuwait	393 (4.1)
Morocco	358 (3.9)
Egypt	330 (5.6)
South Africa	320 (4.4)

Reading Achievement Distribution

100 200 300 400 500 600 700 800

country average significantly higher than the centerpoint of the PIRLS scale

country average significantly lower than the centerpoint of the PIRLS scale

Percentiles of Performance

5th 25th 75th 95th

95% Confidence Interval for Average (±2SE)

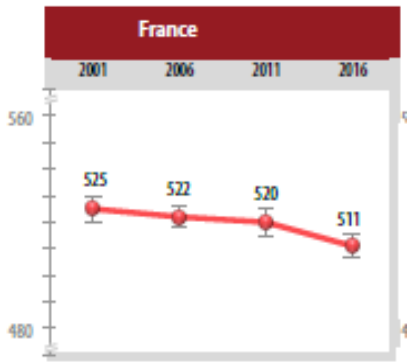

Country	Average Scale Score	
2 Singapore	616 (4.0)	▲
Chinese Taipei	612 (2.7)	▲
Korea, Rep. of	607 (2.8)	▲
Japan	594 (2.7)	▲
1 Hong Kong SAR	578 (4.1)	▲
2 Russian Federation	543 (4.5)	▲
Ireland	524 (2.6)	▲
Lithuania	520 (2.9)	▲
3 Israel	519 (4.3)	▲
Australia	517 (3.8)	▲
Hungary	517 (2.9)	▲
1 United States	515 (4.8)	▲
England	515 (5.3)	▲
Finland	509 (2.6)	▲
1 Norway (9)	503 (2.4)	
2 Sweden	503 (2.5)	
Cyprus	501 (1.6)	
Portugal	500 (3.2)	
TIMSS Scale Centerpoint	**500**	
Italy	497 (2.7)	
Turkey	496 (4.3)	
2 Kazakhstan	488 (3.3)	▽
France	483 (2.5)	▽
1 New Zealand	482 (3.4)	▽
Bahrain	481 (1.7)	▽
Romania	479 (4.3)	▽
United Arab Emirates	473 (1.9)	▽
1 Georgia	461 (4.3)	▽
Malaysia	461 (3.2)	▽
Iran, Islamic Rep. of	446 (3.7)	▽
♥ Qatar	443 (4.0)	▽
♥ Chile	441 (2.8)	▽
Lebanon	429 (2.9)	▽
♥ Jordan	420 (4.3)	▽
2 ♥ Egypt	413 (5.2)	▽
♥ Oman	411 (2.8)	▽
♥ Kuwait	403 (5.0)	▽
2 ♥ Saudi Arabia	394 (2.5)	▽
✖ South Africa (9)	389 (2.3)	▽
♥ Morocco	388 (2.3)	▽
Benchmarking Participants		
Moscow City, Russian Fed.	575 (4.2)	▲
‡ Quebec, Canada	543 (3.7)	▲
2 Dubai, UAE	537 (2.0)	▲
Ontario, Canada	530 (4.3)	▲
♥ Western Cape, RSA (9)	441 (4.4)	▽
♥ Abu Dhabi, UAE	436 (2.9)	▽
♥ Gauteng, RSA (9)	421 (3.0)	▽

Mathematics Achievement Distribution

100 200 300 400 500 600 700 800

▲ Average significantly higher than the centerpoint of the TIMSS scale

▽ Average significantly lower than the centerpoint of the TIMSS scale

Percentiles of Performance
5th 25th 75th 95th
95% Confidence Interval for Average (±2SE)

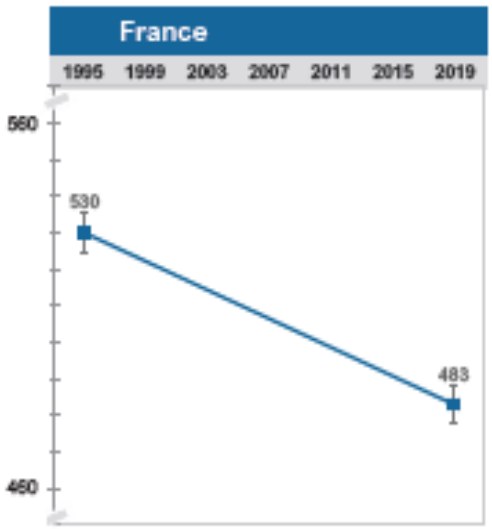

Country	Average Scale Score	
2 Singapore	608 (3.9)	▲
Chinese Taipei	574 (1.9)	▲
Japan	570 (2.1)	▲
Korea, Rep. of	561 (2.1)	▲
2 Russian Federation	543 (4.2)	▲
Finland	543 (3.1)	▲
Lithuania	534 (3.0)	▲
Hungary	530 (2.6)	▲
Australia	528 (3.2)	▲
Ireland	523 (2.9)	▲
† United States	522 (4.7)	▲
2 Sweden	521 (3.2)	▲
Portugal	519 (2.9)	▲
England	517 (4.8)	▲
Turkey	515 (3.7)	▲
3 Israel	513 (4.2)	▲
† Hong Kong SAR	504 (5.2)	
Italy	500 (2.6)	
TIMSS Scale Centerpoint	**500**	
† New Zealand	499 (3.5)	
† Norway (9)	495 (3.1)	
France	489 (2.7)	▽
Bahrain	486 (1.9)	▽
Cyprus	484 (1.9)	▽
2 Kazakhstan	478 (3.1)	▽
Qatar	475 (4.4)	▽
United Arab Emirates	473 (2.2)	▽
Romania	470 (4.2)	▽
Chile	462 (2.9)	▽
Malaysia	460 (3.5)	▽
Oman	457 (2.9)	▽
Jordan	452 (4.7)	▽
Iran, Islamic Rep. of	449 (3.6)	▽
† Georgia	447 (3.9)	▽
Kuwait	444 (5.7)	▽
2 Saudi Arabia	431 (2.6)	▽
Morocco	394 (2.7)	▽
2 Egypt	389 (5.4)	▽
Lebanon	377 (4.6)	▽
♥ South Africa (9)	370 (3.1)	▽
Benchmarking Participants		
Moscow City, Russian Fed.	567 (2.9)	▲
2 Dubai, UAE	548 (2.0)	▲
‡ Quebec, Canada	537 (3.6)	▲
Ontario, Canada	522 (3.0)	▲
Western Cape, RSA (9)	439 (5.1)	▽
Gauteng, RSA (9)	422 (3.9)	▽
Abu Dhabi, UAE	420 (3.6)	▽

Science Achievement Distribution

▲ Average significantly higher than the centerpoint of the TIMSS scale

▽ Average significantly lower than the centerpoint of the TIMSS scale

Percentiles of Performance

95% Confidence Interval for Average (±2SE)

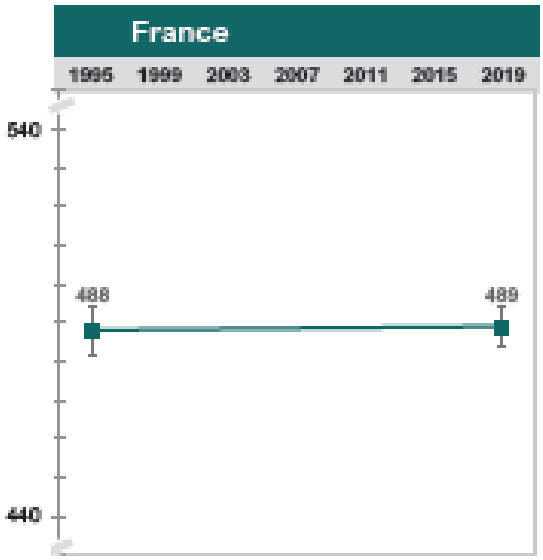

I.3. Résultats du dispositif CEDRE

Tableau

Français		Mathématiques		Sciences	
Année	**Score moyen**	**Année**	**Score moyen**	**Année**	**Score moyen**
2003	250	2008	250	2007	250
2009	251	2014	249	2013	250
2015	251	2019	232	2018	238

Source : DEPP (ministère de l'éducation nationale)

II – La faible croissance de la productivité en France

II.1. Productivité

Tableau : croissance annuelle de la productivité globale des facteurs (PGF) et de la productivité horaire du travail de 1999 à 2018, en %

	PGF	Travail
Grèce	-0,55 %	0,17 %
Espagne	0,05 %	1,05 %
Portugal	-0,05 %	0,77 %
Italie	-0,21 %	0,06 %
Belgique	-0,03 %	1,09 %
France	0,36 %	0,85 %
Suisse	0,46 %	1,15 %
Allemagne	0,62 %	1,26 %
Danemark	0,43 %	0,92 %
Finlande	0,79 %	1,26 %
Norvège	0,23 %	0,78 %
Suède	0,64 %	1,58 %
Pays-Bas	0,34 %	1,06 %
Royaume-Uni	0,59 %	1,14 %
USA	0,84 %	1,27 %
Canada	0,48 %	1,09 %
Japon	0,61 %	0,90 %
Corée du sud	2,39 %	3,67 %

Source : OCDE, https://data.oecd.org/lprdty/multifactor-productivity.htm#indicator-chart

Assez logiquement, les pays qui affichent les meilleures performances éducatives sont aussi ceux qui enregistrent les gains de productivité les plus élevés au cours des vingt dernières années, que l'on retienne comme indicateur la productivité globale des facteurs (travail et capital) ou la seule productivité du travail[1]. Avec 0,36 % de hausse annuelle de la productivité globale des facteurs au cours des vingt dernières années, la situation de la France est intermédiaire entre celle des pays germaniques et d'Europe du nord, où la productivité a continué de croître à un rythme soutenu, et celle des pays méditerranéens où la productivité stagne quand elle ne régresse pas. Le rythme de croissance de la productivité reste également soutenu en Amérique du nord et au Japon. Le cas de la Corée du sud est un peu particulier pour la période sous revue, l'économie sud-coréenne était encore en phase de « rattrapage » au début des années 2000 : avec une population bien éduquée comme l'est - et l'était déjà - la population sud-coréenne et un niveau élevé d'épargne intérieure permettant de financer un volume important d'investissements, le retard initial en matière de productivité était relativement facile à combler, les gains de productivité possibles étaient ainsi élevés.

[1]La productivité globale des facteurs est a priori un indicateur plus pertinent que la productivité du seul travail, d'un point de vue théorique, lorsqu'on cherche à appréhender la capacité de l'économie à dégager des revenus et à faire croître le niveau de vie : parce qu'une élévation de la productivité du travail pourrait être obtenu par un accroissement du stock de capital qu'il faudrait d'abord financer, et parce que des évolutions contrastées du coût du capital et de celui du travail sont susceptibles de se traduire par des substitutions entre capital et travail auxquelles la productivité globale des facteurs est en principe insensible. Mais la productivité globale des facteurs est plus difficile à mesurer et son évaluation est plus fragile, de sorte qu'en pratique la productivité du travail constitue aussi un indicateur intéressant.

La théorie économique (théories de la croissance endogène) identifie toutefois d'autres facteurs aux évolutions à long terme de la productivité, notamment :

- la qualité des infrastructures publiques (celle-ci est plutôt bonne en France),
- l'environnement institutionnel et juridique dans lequel opèrent les entreprises et se réalisent les affaires (sans doute perfectible en France mais tout de même pas mauvais),
- l'existence d'un climat propice ou non à l'innovation et à la prise de risque, en particulier en termes de financement. La France a là une incontestable marge de progression (cf. Aussilloux 2020), nous reviendrons sur ce point ;
- la spécialisation sectorielle de l'appareil productif : comme l'industrie réalise assez naturellement des gains de productivité plus importants que les services, la désindustrialisation tend à ralentir la productivité d'ensemble. La désindustrialisation française (cf. infra) freine donc mécaniquement les gains de productivité mesurés sur l'ensemble de l'économie.

Mais dans l'ensemble, à long terme, le niveau d'éducation exerce une influence déterminante sur le niveau et les possibilités de croissance de la productivité.

Quand bien même elle s'arrêterait maintenant, la baisse du niveau éducatif, enregistrée à des stades bien précis du parcours scolaire, est très loin d'avoir encore produit tous ces effets sur le niveau moyen d'éducation de la population en âge de travailler, ne serait-ce que parce que les travailleurs en âge de prendre leur retraite ont connu des scolarités en moyenne plus courtes que les jeunes générations. Ces dernières ont ainsi compensé – au moins en partie – la moindre efficience du système scolaire par un allongement de leur durée d'étude, mais cet effet bénéfique de l'allongement des durées d'études s'estompera progressivement et s'annulera lorsque les générations nées dans la 2e moitié des années 70 atteindront l'âge de la retraite (ce sont les premières générations à avoir aussi massivement investi l'enseignement supérieur : on rappelle qu'au milieu des années 80 seul un jeune de vingt ans sur trois était titulaire du baccalauréat). Quoi qu'on fasse, la productivité est ainsi appelée à poursuivre son ralentissement dans les vingt ans qui viennent, tout au plus peut-on espérer – à supposer qu'on arrive à redresser la qualité du système éducatif - limiter ce ralentissement.

2. Proportion de bacheliers dans une génération

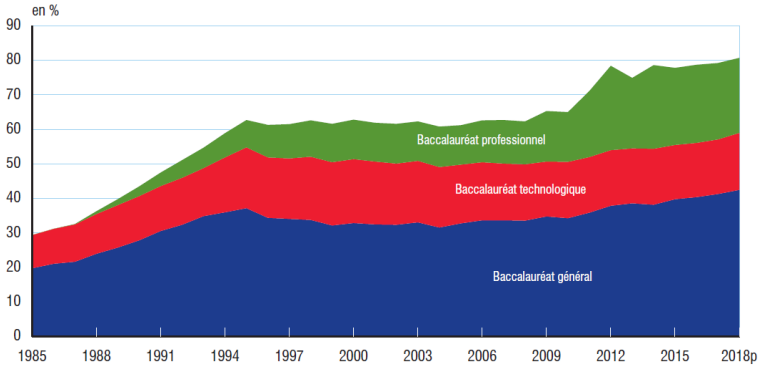

Note : les données 2017 et 2018 sont provisoires.
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France hors Mayotte à partir de 2001.
Sources : Depp ; Insee ; ministère en charge de l'agriculture.

Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238409?sommaire=4238781

II.2. Ressources en main d'œuvre

La France n'a pas compensé, ces vingt dernières années, sa moindre croissance de la productivité (comparativement à ses voisins d'Europe du nord) par un recours plus extensif à la main d'œuvre, au contraire certains choix de politique économique (abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans dès 1983, baisse uniforme du temps de travail à la fin des années quatre-vingt-dix et au début des années 2000,…) ont eu pour obejt et pour effet de stériliser une partie des ressources en main d'œuvre.

La durée annuelle moyenne du travail de l'ensemble des salariés n'est certes pas plus basse en France qu'au Pays-Bas, en Allemagne ou en Autriche, mais avec des possibilités très différentes de recours au temps partiel[2]. Le taux d'emploi des 15-64 ans est en France inférieur d'une dizaine de points de pourcentage à ce qu'il est dans les pays germaniques et nordiques, du fait :

- d'une faible participation des 55-64 ans au marché du travail (l'âge de cessation d'activité professionnelle est également assez bas dans les autres pays méditerranéens),
- de l'allongement des durées d'étude des jeunes,
- d'un taux de chômage élevé,
- et en dépit d'une participation forte des femmes au marché du travail en France, grâce en grande partie à l'existence d'une offre relativement abondante de modes de garde pour les enfants en bas âge.

Tableau : Durée du travail annuelle moyenne – ensemble des salariés (yc à temps partiel), en heures

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2018
FRA	1 863	1 806	1 654	1 645	1 601	1 558	1 532	1 540	1 519	1 514
BEL	1 783	1 707	1 705	1 663	1 578	1 589	1 578	1 574	1 575	1 580
NLD	1 644	1 556	1 502	1 454	1 482	1 464	1 434	1 420	1 426	1 436
GBR	1 720	1 619	1 613	1 618	1 586	1 558	1 544	1 507	1 525	1 536
DEU					1 531	1 466	1 432	1 426	1 401	1 387
AUT					1 653	1 675	1 632	1 552	1 495	1 502
CHE					1 720	1 713	1 690	1 611	1 577	1 551
ITA					1 856	1 850	1 811	1 777	1 718	1 719
GRC			2 020	1 976	2 001	1 998	2 025	1 931	1 935	1 965
ESP		1 936	1 793	1 763	1 755	1 753	1 724	1 706	1 694	1 699
PRT	1 904	1 849	1 796	1 806	1 749	1 770	1 750	1 746	1 732	1 738
DNK	1 617	1 577	1 527	1 441	1 419	1 466	1 451	1 422	1 407	1 381
FIN	1 779	1 732	1 699	1 671	1 677	1 650	1 613	1 585	1 555	1 546
NOR	1 728	1 580	1 542	1 503	1 488	1 457	1 406	1 395	1 392	1 379
SWE	1 446	1 382	1 402	1 423	1 483	1 486	1 453	1 484	1 466	1 466
JPN	2 112	2 121	2 093	2 031	1 884	1 821	1 775	1 733	1 719	1 680
KOR								2 163	2 083	1 993
USA	1 839	1 816	1 838	1 833	1 839	1 832	1 794	1 772	1 783	1 782
CAN	1 872	1 827	1 795	1 797	1 775	1 787	1 745	1 715	1 712	1 708

Tableau : Pop 15-64 ans / Pop totale (OCDE)

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2018

[2] Précisons néanmoins – pour que les choses soient claires - que nous ne prenons pas le fonctionnement allemand du marché du travail pour un modèle, loin s'en faut, nous y reviendrons.

FRA	62,6	63,7	65,8	65,9	65,3	65,0	65,1	64,8	62,9	62,1
BEL	63,9	65,6	67,4	67,0	66,1	65,6	65,6	65,9	64,8	64,2
NLD	63,9	66,2	68,5	68,9	68,4	67,8	67,5	67,0	65,4	65,0
GBR	62,6	64,0	65,6	65,3	64,7	65,2	66,0	66,0	64,5	63,8
DEU	63,6	65,9	69,4	69,0	68,3	67,9	66,8	65,9	65,7	65,0
AUT	61,9	64,2	67,5	67,5	67,1	67,5	67,8	67,5	67,2	66,8
CHE	65,0	66,4	68,3	68,3	67,6	67,3	68,0	68,0	67,3	66,6
ITA	63,7	64,6	67,6	68,6	68,6	67,4	66,2	65,5	64,4	64,0
GRC	63,9	64,0	65,7	66,9	67,8	67,9	66,6	66,2	64,4	63,7
ESP	62,1	62,9	64,7	66,5	68,3	68,6	69,0	68,1	66,3	65,8
PRT	62,3	62,9	64,5	66,2	67,3	67,4	66,8	66,3	65,3	64,6
DNK	64,0	64,7	66,5	67,4	67,4	66,7	66,1	65,4	64,4	64,0
FIN	67,4	67,7	68,1	67,3	66,8	66,9	66,7	66,2	63,4	62,3
NOR	62,5	63,1	64,3	64,7	64,6	64,8	65,6	66,2	65,7	65,3
SWE	64,2	64,1	64,6	64,3	63,7	64,3	65,3	65,1	63,0	62,4
JPN	67,7	67,4	68,2	69,7	69,5	68,1	66,1	63,8	60,8	59,7
KOR	58,0	62,2	65,6	69,3	70,7	71,7	71,9	73,1	73,4	72,8
USA	64,3	66,1	66,4	65,8	65,4	66,2	67,1	67,1	66,1	65,4
CAN	65,4	67,9	68,5	68,0	67,6	68,3	69,3	69,3	67,7	66,7

Tableau : Taux d'emploi des 15-64 ans

	2000	2005	2010	2015	2018
FRA		63,8	64,0	63,8	65,3
BEL	60,5	61,1	62,0	61,8	64,5
NLD	73,0	70,6	73,9	74,2	77,2
GBR	72,5	72,9	70,4	73,7	75,6
DEU		65,5	71,3	74,0	75,9
AUT	68,5	67,4	70,8	71,1	73,0
CHE		77,2	77,3	79,2	80,1
ITA	53,7	57,6	56,8	56,3	58,5
GRC	56,5	59,6	59,1	50,8	54,9
ESP	56,3	63,6	58,9	57,8	62,4
PRT	68,4	67,3	65,3	63,9	69,7
DNK	76,3	75,9	71,8	72,0	74,1
FIN	67,2	68,4	68,2	68,6	72,1
NOR	77,5	74,8	75,3	74,8	74,8
SWE		72,3	72,2	75,5	77,4
JPN	69,0	69,4	70,3	73,4	76,9
KOR	61,5	63,7	63,4	65,9	66,6
USA	74,1	71,5	66,7	68,7	70,7
CAN	70,9	72,4	71,3	72,4	73,5

Sources : https://data.oecd.org/emp/employment-rate.htm#indicator-chart
https://data.oecd.org/emp/hours-worked.htm#indicator-chart
https://data.oecd.org/pop/population.htm

II.3. En conséquence une croissance du PIB par habitant nettement moindre qu'en Allemagne

Tableau : PIB par habitant, en parités de pouvoir d'achat, en US $ 2015

	1970	1980	1990	1999	2000	2010	2019	Evol. 2019 / 99
FRA	19 539	26 273	31 779	36 284	37 450	39 731	43 235	19,2%
BEL	20 208	27 553	33 168	38 847	40 193	44 813	48 338	24,4%
NLD	23 432	29 343	34 625	43 516	45 017	49 396	53 905	23,9%
GBR	18 074	22 030	28 925	35 234	36 344	39 959	44 080	25,1%
DEU	20 850	27 523	34 183	39 196	40 320	44 552	49 991	27,5%
AUT	20 427	28 795	35 362	42 497	43 826	48 908	52 746	24,1%
CHE	41 547	46 157	54 019	55 200	57 095	63 774	68 829	24,7%
ITA	19 200	26 593	33 542	38 049	39 472	38 754	38 718	1,8%
GRC	15 722	22 473	22 837	26 676	27 608	31 929	28 117	5,4%
ESP	15 285	19 709	25 410	30 991	32 468	34 860	38 129	23,0%
PRT	11 634	16 506	22 427	28 092	28 960	30 308	33 246	18,3%
DNK	24 753	29 533	36 196	43 865	45 363	47 134	53 459	21,9%
FIN	17 008	23 752	31 058	35 636	37 615	43 254	45 908	28,8%
NOR	21 620	32 521	40 389	53 397	54 752	58 806	61 772	15,7%
SWE	23 232	27 299	32 932	37 447	39 169	46 078	50 956	36,1%
JPN	16 298	22 396	33 040	35 697	36 619	38 654	42 589	19,3%
KOR	2 608	5 350	12 355	20 726	22 416	33 574	41 700	101,2%
USA	25 258	31 054	39 166	47 234	48 648	52 684	60 800	28,7%
CAN	21 656	28 296	32 489	37 290	38 858	42 170	46 066	23,5%

Source : OCDE, https://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=PDB_LV

Tableau : PIB par habitant, en % du PIB allemand par habitant (PPA)

	1970	1980	1990	1999	2000	2010	2019
FRA	93,7%	95,5%	93,0%	92,6%	92,9%	89,2%	86,5%
BEL	96,9%	100,1%	97,0%	99,1%	99,7%	100,6%	96,7%
NLD	112,4%	106,6%	101,3%	111,0%	111,6%	110,9%	107,8%
GBR	86,7%	80,0%	84,6%	89,9%	90,1%	89,7%	88,2%
DEU	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
AUT	98,0%	104,6%	103,4%	108,4%	108,7%	109,8%	105,5%
CHE	199,3%	167,7%	158,0%	140,8%	141,6%	143,1%	137,7%
ITA	92,1%	96,6%	98,1%	97,1%	97,9%	87,0%	77,4%
GRC	75,4%	81,7%	66,8%	68,1%	68,5%	71,7%	56,2%
ESP	73,3%	71,6%	74,3%	79,1%	80,5%	78,2%	76,3%
PRT	55,8%	60,0%	65,6%	71,7%	71,8%	68,0%	66,5%
DNK	118,7%	107,3%	105,9%	111,9%	112,5%	105,8%	106,9%
FIN	81,6%	86,3%	90,9%	90,9%	93,3%	97,1%	91,8%
NOR	103,7%	118,2%	118,2%	136,2%	135,8%	132,0%	123,6%
SWE	111,4%	99,2%	96,3%	95,5%	97,1%	103,4%	101,9%
JPN	78,2%	81,4%	96,7%	91,1%	90,8%	86,8%	85,2%
KOR	12,5%	19,4%	36,1%	52,9%	55,6%	75,4%	83,4%
USA	121,1%	112,8%	114,6%	120,5%	120,7%	118,3%	121,6%
CAN	103,9%	102,8%	95,0%	95,1%	96,4%	94,7%	92,1%

En l'absence d'inflexion significative dans l'utilisation de nos ressources en main d'œuvre, une première conséquence directe de la croissance relativement modeste de notre productivité est que le PIB par habitant a sensiblement moins progressé que dans les pays où la croissance de la productivité était plus soutenue. De 1999 à 2019, la croissance du PIB par habitant a été de 19,2 % en France, quand elle était de 27,5 % en Allemagne. Durant la même période, le PIB par habitant a stagné en Italie et en Grèce.

Sur plus longue période, alors qu'en 1970 le PIB par habitant en France était inférieur de 6,3 % à son niveau en Allemagne, l'écart est en 2019 de 13,5 % en défaveur de la France. Pour l'Italie, le décrochage est encore plus marqué, puisque son PIB par habitant, qui représentait 92 % du PIB par habitant allemand en 1970, n'en représente plus que 77 % en 2019.

III – Pertes de compétitivité et dégradation de la balance commerciale

III.1. La dégradation du solde commercial

Une seconde conséquence de la faible croissance de la productivité est la dégradation de notre compétitivité, à l'importation et à l'exportation.

De manière schématique, l'enchaînement causal est le suivant : la faible croissance de la productivité entraîne (toutes choses égales par ailleurs en particulier les salaires horaires et les taux d'intérêts) une hausse plus forte des coûts unitaires de production[3] en France que dans les pays qui ont su maintenir une croissance forte de la productivité. Les entreprises françaises tendent à répercuter ces hausses de coûts dans les prix qu'elles pratiquent – au moins en partie car la compression des marges a des limites. En système de changes flexibles, face à la tendance à la perte de compétitivité, la monnaie nationale se déprécierait, ce qui limiterait *in fine* les pertes de compétitivité - au prix il est vrai d'un renchérissement de nos importations, mais l'effet sur notre solde commercial finirait malgré tout par être positif. Mais depuis le passage à l'euro nous ne disposons plus de ce mécanisme d'ajustement, et la compétitivité de l'industrie française se dégrade inexorablement, avec pour conséquence l'apparition d'un déficit commercial substantiel, ainsi que l'illustre le graphique ci-dessous. Le même mécanisme est à l'œuvre dans les autres pays d'Europe du sud.

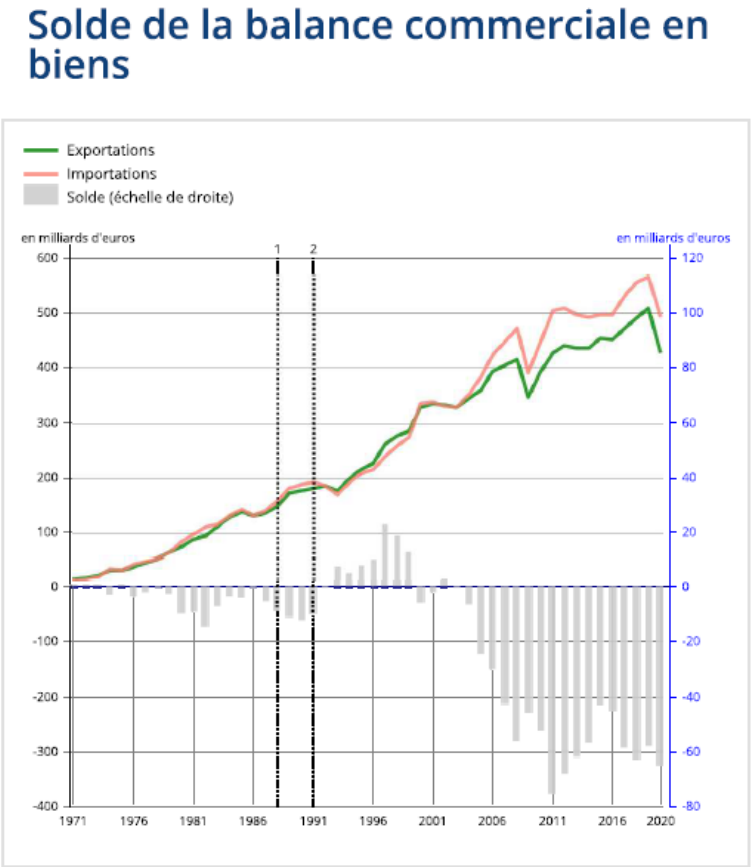

Source : Insee, https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381430

[3]Ceci est vrai d'ailleurs que les faibles gains de productivité soient concentrés dans l'industrie (qui échange des biens sur les marchés internationaux) ou qu'ils concernent aussi les services (secteur moins concerné par le commerce international) car l'industrie est fortement consommatrice de services, et de ce fait une hausse des prix des services plus forte en France que chez nos concurrents tend à accroître les coûts unitaires de production de l'industrie française (cf. Aussilloux *et alii*, 2020).

III.2. La désindustrialisation

Notre perte de compétitivité s'est assez naturellement traduite par une désindustrialisation prononcée, que l'on raisonne en termes de part de l'industrie dans l'emploi ou dans la valeur ajoutée. Ces vingt dernières années, la France a perdu un quart de son emploi industriel, à l'instar de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, mais aussi des pays nordiques. Les pertes d'emploi industriel sont un peu plus limitées (de l'ordre de 15 %) aux Pays-Bas et en Italie. À l'inverse, l'emploi industriel s'est maintenu à son niveau de la fin des années quatre-vingt-dix – il s'est même légèrement élevé au-dessus de ce niveau - dans les pays germaniques : Allemagne, Autriche et Suisse. L'industrie ne représente plus maintenant qu'un peu plus de 10 % de la valeur ajoutée marchande dans notre pays. La part de l'industrie a également baissé de manière très sensible au cours des vingt dernières années en Italie, alors qu'elle s'est accrue en Allemagne (cf. graphique ci-dessous).

Tableau : évolution de l'emploi manufacturier entre 1999 et 2019, en %

Allemagne	0,1
Suisse	0,7
Autriche	1,2
France	-24,3
Belgique	-21,3
Pays-Bas	-14,5
Royaume-Uni	-34,6
Danemark	-26,0
Finlande	-20,6
Suède	-22,4
Norvège	-22,5
Italie	-14,4
Grèce	-24,4
Espagne	-27,6
Portugal	-25,4

Source : Eurostat, données des comptes nationaux

Graphique : Part de l'industrie dans la valeur ajoutée (Indice 100 = 2000)

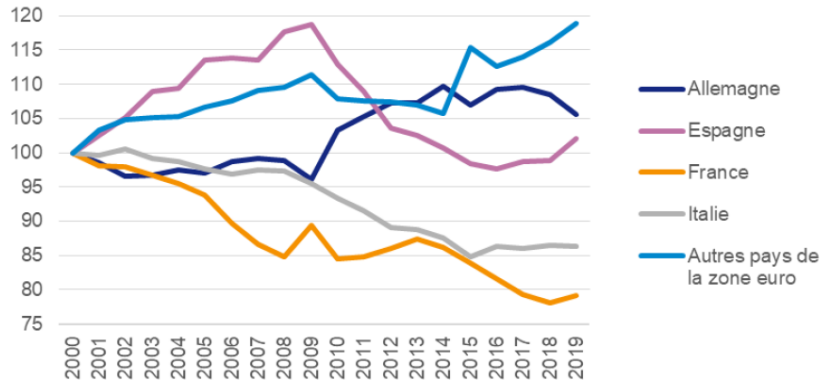

Source : Aussilloux et *alii*, 2020

Le jeu conjugué des faibles gains de productivité et de la monnaie unique n'est toutefois certainement pas la seule cause de la désindustrialisation prononcée qu'a connue la France. Un récent rapport de France Stratégie (Aussilloux *et alii*, 2020), dans l'ensemble fort bien documenté (sauf sur la question de la monnaie unique, cf. encadré infra), recense aussi les facteurs suivants :

- le poids des prélèvements obligatoires et en particulier celui des impôts à la production sur l'industrie, même si d'autres pays sont également concernés. Dans la mesure où ces prélèvements pèsent sur les entreprises industrielles françaises, ils contribuent négativement à la compétitivité de ces dernières.

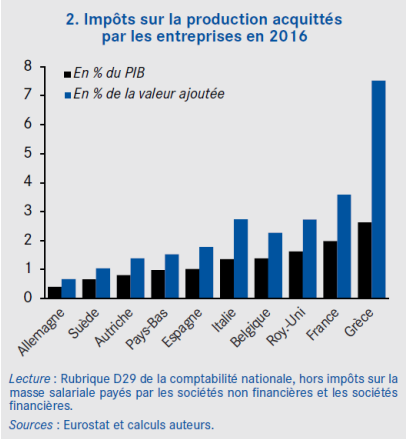

Source : Martin et Trannoy (2019)

Graphique 4 – Cotisations sociales salariales et patronales en 2018, en pourcentage du PIB

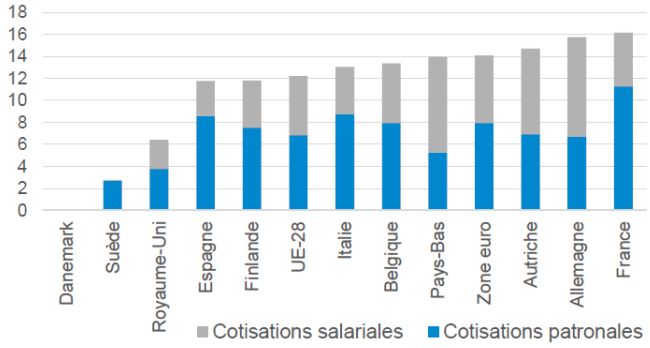

Source : Eurostat, calculs France Stratégie

Graphique 6 – Prélèvements obligatoires comptabilisés en charges d'exploitation, en pourcentage du PIB, 2018

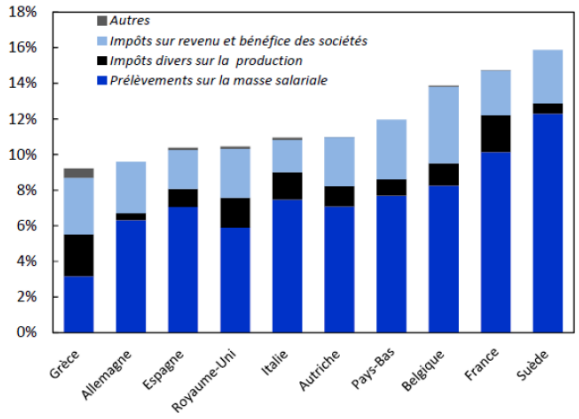

- les difficultés à orienter et canaliser l'épargne des ménages français vers le financement de l'investissement productif, et en particulier le financement insuffisant du capital-risque dans notre pays ;
- l'évolution des coûts salariaux, tant dans l'industrie que dans les autres secteurs marchands. Le coût horaire du travail dans l'industrie en France n'est certes pas plus élevé qu'en Allemagne, mais les gains de productivité plus importants outre-Rhin permettent à l'industrie allemande de rester compétitive en dépit du niveau élevé des salaires industriels. L'industrie française pâtit quant à elle du niveau relativement élevé des salaires dans les services en France, car l'industrie est grande consommatrice de services. En Allemagne les salaires ont été impactés très négativement au début des années 2000 par les réformes Hartz menées par le gouvernement de Gerhard Schröder (réformes dont on précise d'emblée qu'elles ne constituent pas forcément un modèle à imiter), les salaires se sont ensuite redressés à partir de 2010 sous l'effet - entre autres - de l'instauration d'un salaire minimum.

Coût horaire du travail en 2017, en euros

	Secteurs marchands	Industrie	Services	Construction
Zone euro	30,3	33,4	29,3	26,7
Allemagne	34,1	40,2	31,5	28,2
Belgique	39,6	44,8	41,1	34,7
Espagne	21,2	23,3	20,0	20,0
France	36,0	38,8	36,4	32,3
Italie	28,2	27,8	27,4	23,2
Pays-Bas	34,8	36,8	32,9	35,3
Royaume-Uni	25,7	24,2	25,2	25,4

Source : Eurostat.

Graphique : Evolution des coûts salariaux unitaires (i.e. par unité produite) :

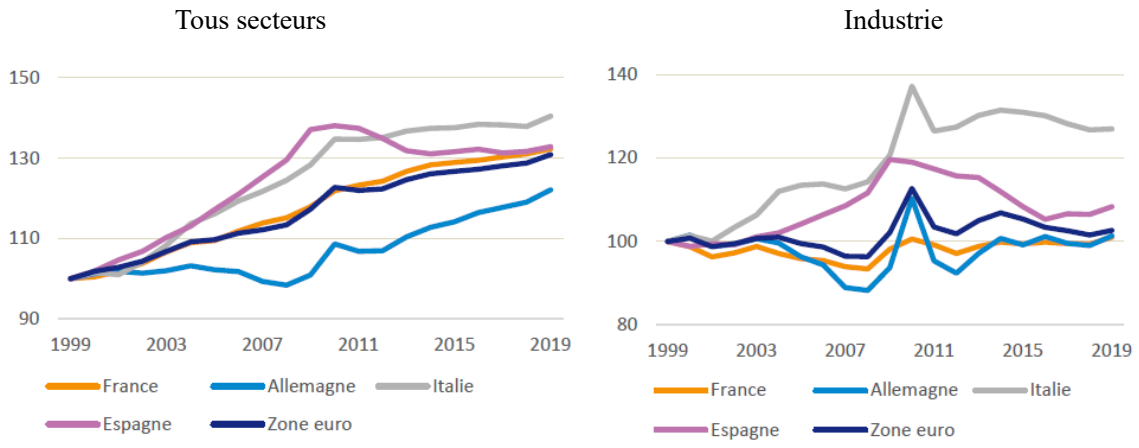

Source : Aussilloux et alii, 2020

- On signalera aussi que les groupes industriels français ont – davantage que leurs concurrents européens – opté pour la délocalisation à l'étranger d'une part importante de leur production (tableau ci-dessous), ce qui n'est pas totalement étranger aux autres facteurs que nous avons évoqués.

Tableau 8 – Rapport de l'emploi des filiales à l'étranger sur l'emploi domestique

	Emploi des filiales à l'étranger sur l'emploi domestique marchand hors banque et assurance	Emploi des filiales industrielles sur l'emploi domestique industriel
Allemagne	21 %	38 %
Espagne	6 %	10 %
France	40 %	62 %
Royaume-Uni	19 %	52 %
Italie (2016)	15 %	26 %

Sources : données Outward FATS d'Eurostat – Statistiques annuelles des entreprises pour des agrégats spéciaux d'activités d'Eurostat

- À la faveur de la chute du mur de Berlin puis de la monnaie unique, c'est en fait une nouvelle division internationale du travail qui s'est instaurée en Europe. L'effondrement du bloc communiste et l'ouverture des frontières qui s'en sont suivies ont permis à une fraction importante de la population jeune et bien formée des pays d'Europe de l'est de concrétiser son aspiration à un niveau de vie plus élevé en émigrant vers les pays d'Europe de l'ouest. Il s'est produit en sens inverse dans le même temps un flux de capitaux visant à tirer profit des faibles niveaux de salaires dans les anciens pays du bloc communiste, ainsi que l'observe et le résume David Cayla (2021) : « *Depuis leur entrée dans le capitalisme, [les pays de l'est] font face à une émigration massive. (…) La Bulgarie a perdu 1,9 millions d'habitants depuis la fin du communisme, soit plus de 20 % de sa population d'origine. Plus de 2 millions de Polonais et 3 millions de Roumains se sont expatriés. Ces départs ont d'abord été le fait des minorités (les Roms) puis des catégories éduquées et jeunes de la population. (…) L'industrie à haute valeur ajoutée se concentre en Allemagne et dans les régions ayant accès aux ports de la mer du Nord. Dans les pays un peu excentrés d'Europe centrale, où le coût du travail est faible, on trouve l'industrie d'assemblage et on produit des composants à faible valeur ajoutée.* »

Encadré : le récent rapport de France Stratégie (Aussilloux et alii, 2020) sur la politique industrielle

Il y a beaucoup de bonnes choses dans ce rapport, solidement documenté dans l'ensemble : sur la définition et les contours de l'industrie, sur les évolutions de coûts en France et à l'étranger, sur le financement du capital-risque, la participation de la France à l'élaboration des normes internationales, etc.

Mais très curieusement ce rapport fait quasiment l'impasse sur l'impact possible de la monnaie unique, comme si la question était taboue : il évacue la question du change fixe de manière lapidaire, en se contentant d'observer que l'emploi industriel a moins décliné en Italie et que donc cela ne saurait être la faute de l'euro… Une telle approche est très réductrice :

- d'une part, parce que – nous l'avons vu – si l'emploi industriel italien a un peu mieux résisté qu'en France, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée italienne s'est réduite à peu près dans les mêmes proportions qu'en France,

- d'autre part, parce que la monnaie unique – nous avons vu pourquoi – a constitué une source de tracas à l'exportation pour les pays à faibles gains de productivité alors qu'elle a considérablement facilité les échanges de ceux qui ont réussi à conserver un rythme de croissance rapide de la productivité.

IV – L'euro comme source de divergence entre les économies européennes

Ce n'est pas seulement par le biais des effets combinés de la fixité des changes et de la dispersion des gains de productivité que la monnaie unique fait diverger les économies européennes, même si c'en est un élément essentiel. Nous affinons dans le présent paragraphe l'analyse des effets pervers de l'euro.

IV.1. Croissance effrénée de la masse monétaire et bulles spéculatives

Depuis vingt-cinq ans, les banques centrales occidentales mènent – à dessein de soutenir la croissance - des politiques monétaires très expansionnistes, largement déconnectées de la croissance de l'activité économique. La BCE n'est d'ailleurs pas la banque centrale la plus à blâmer en la matière, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Ainsi, au Royaume-Uni, alors que le PIB exprimé en livres sterling courantes était multiplié par 2,7 entre 1995 et 2019, la masse monétaire était dans le même temps multipliée par 5,0 ; c'est donc comme s'il y avait maintenant environ 2 fois plus de livres sterling en circulation pour chaque livre sterling produite :

Tableau : Croissances comparées de la masse monétaire et du PIB en valeur de 1995 à 2019, en %

	Masse monét. M3	**PIB en valeur**
Zone euro à 19 pays	+ 239 %	+ 151 %
USA	+317 %	+ 181 %
Royaume-Uni	+ 401 %	+ 173 %

Source, OCDE, https://data.oecd.org/gdp/gross-domestic-product-gdp.htm et https://data.oecd.org/money/broad-money-m3.htm

Une telle inondation des économies occidentales par les liquidités et donc par le crédit ne peut pas être sans conséquences. En temps « normal », c'est-à-dire avec des frontières pas trop ouvertes, on aurait observé une hausse des prix à la consommation. Mais avec l'ouverture des échanges et la concurrence exacerbée qui s'en est suivie, l'obligation de comprimer les prix pour rester compétitifs a considérablement réduit l'inflation sur les biens de consommation. Aussi, c'est sur les prix des actifs – actions et immobilier - que se sont reportées les liquidités en excès, avec des effets de richesse considérables au détriment des jeunes générations. La hausse du revenu des ménages dans les pays développés et la baisse des taux d'intérêt sur la même période ne suffisent pas à elles seules à expliquer les hausses des prix de l'immobilier enregistrées depuis 25 ans, loin s'en faut.

Tableau : Hausse annuelle moyenne (en%) de l'indice des prix des logements

	1995-2007	2007-19
FRA	7,7%	0,7%
DEU	-0,6%	3,9%
CHE	0,9%	3,0%
BEL	6,6%	2,4%
NLD	8,8%	1,1%
GBR	10,5%	1,9%
ESP	10,6%	-1,5%
ITA	5,3%	-1,7%
PRT	3,2%	1,9%

Source : OCDE, https://data.oecd.org/price/housing-prices.htm

IV.2. Les effets asymétriques de l'euro en période d'expansion et en période de récession

Le tableau supra fait apparaître une croissance très forte des prix des logements entre 1995 et 2007 en Espagne et en France, et une croissance beaucoup plus amortie ensuite (elle est même négative en Espagne). À l'inverse, les prix immobiliers sont restés très sages en Allemagne et en Suisse jusqu'en 2007, et ont (un peu) accéléré entre 2008 et 2019.

La monnaie unique explique ces évolutions surprenantes à première vue, ainsi que l'a finement et magistralement analysé Ashoka Mody (2018), dans son ouvrage monumental intitulé « *The Euro Tragedy* » dont nous recommandons chaudement la lecture à toute personne qui souhaiterait approfondir le sujet.

La monnaie unique et la politique monétaire commune ont pour principale conséquence (outre la fixité des taux de change) que les mêmes taux d'intérêt nominaux prévalent pour tous les pays participant à l'union monétaire, avant prise en compte d'une éventuelle prime de risque[4]. En période d'expansion, ce qui était le cas jusqu'à la crise financière de 2008, il n'y a pas réellement de prime de risque sur les emprunts d'État, il peut y en avoir en revanche - même en période d'expansion - pour certaines entreprises et certains ménages, mais dans des proportions sensiblement moindres qu'en période de récession. Pour simplifier l'exposé on considérera qu'il n'y a de prime de risque pour personne en période d'expansion, et qu'il y en a en période de récession pour les agents et les États « fragiles », même si ce faisant nous forçons un peu le trait.

Les pays du sud de l'Europe se caractérisent depuis vingt ou trente ans par une croissance plus faible de la productivité que ceux du nord, la France étant dans une situation intermédiaire. Cette croissance plus faible au sud de la productivité se traduit par une inflation plus forte qu'au nord, de sorte qu'en période d'expansion, les taux d'intérêt réels, c'est-à-dire les taux d'intérêt nominaux desquels on retranche le taux d'inflation, étaient plus faibles dans les pays du sud. Or c'est sur la base des taux d'intérêt réels et non des taux d'intérêt nominaux que les acteurs économiques (qu'il s'agisse des entreprises, des ménages, ou de l'État) fondent leurs décisions d'investissement et d'endettement : en période de forte inflation, en effet, la croissance conjuguée des prix et des revenus allège rapidement le poids des remboursements d'emprunts pour les débiteurs, de sorte qu'il devient intéressant de s'endetter.

De 1995 à 2007, donc, le faible niveau des taux d'intérêt réels dans les pays du sud y a incité les agents économiques à s'endetter et les banques à leur prêter, mais le problème est que faute de réelles perspectives de profitabilité dans l'économie « réelle » (l'industrie et les services) compte tenu de la croissance atone de la productivité, cet endettement s'est dirigé vers l'acquisition d'actifs financiers et immobiliers, nourrissant la bulle spéculative décrite plus haut. À l'inverse, l'Allemagne connaissait dans le même temps des taux d'intérêt réels plus élevés, mais la croissance rapide de la productivité dégageait des perspectives de profitabilité qui orientait les prêts vers l'économie « réelle » plutôt que vers les investissements spéculatifs. <u>En période d'expansion donc, dans la zone euro, pour résumer, les pays à faible croissance de la productivité sont aussi ceux qui connaissent les taux d'intérêt réels les plus faibles, ce qui y stimule l'endettement mais au profit d'investissements improductifs.</u>

La période de récession qui a démarré avec la crise financière de 2008 s'analyse-t-elle de manière symétrique ? En partie seulement, et ce pour deux raisons :

[4]La prime de risque se définit comme le surcroît de taux d'intérêt que le prêteur impose à un emprunteur dont il craint qu'il finisse par faire défaut.

- d'abord, parce qu'avec la récession, de nombreux emprunteurs potentiels des pays du sud, qu'il s'agisse d'entreprises ou de ménages (voire des États !), ont vu leur solidité financière réexaminée et questionnée par les banques, qui ont été amenées à intégrer une prime de risque dans les taux d'intérêt proposés à une fraction beaucoup plus importante des emprunteurs, de sorte que les taux d'intérêt réels intégrant ces primes de risques n'étaient plus nécessairement plus faibles en moyenne que dans les pays du nord. En règle générale, les taux d'intérêt réels se sont retrouvés plus élevés au sud qu'au nord, ce qui a un effet récessif au sud ;
- d'autre part, parce qu'avec le retournement conjoncturel les États du sud ont vu fondre une partie de leurs recettes fiscales, ce qui, pour respecter la règle imposée par l'UE d'un déficit budgétaire n'excédant pas 3 % du PIB, les a contraints à tailler dans leurs dépenses publiques ou à accroître les impôts, aggravant par là-même la récession.

IV.3. L'UEM : une zone monétaire non optimale dès le départ

Les paragraphes qui précèdent illustrent les travers et les effets pervers de la monnaie unique européenne. La théorie des zones monétaires optimales, telle qu'elle a été développée dans les années soixante par l'économiste canadien Robert Mundell récemment décédé, indique que des pays peuvent avoir intérêt à mettre en commun leur monnaie et leur politique monétaire, s'ils entretiennent entre eux des flux d'échange commerciaux importants, sous réserve qu'ils soient disposés à mettre aussi en commun des ressources fiscales (ce à quoi l'Allemagne s'est toujours opposée et s'opposera toujours) et / ou que la mobilité de la main d'œuvre soit intense entre eux (cela peut difficilement être le cas en Europe ne serait-ce que pour des raisons linguistiques).

Que la zone euro ne constitue pas une zone monétaire optimale était pourtant bien connu avant sa mise en place, on a du mal dans ces conditions à comprendre l'entêtement et l'aveuglement des élites européennes qui en ont décidé[5] : ainsi, par exemple, en 1996, Paul Krugman et Maurice Obstfeld, dans leur manuel d'économie internationale, concluaient-ils poliment, après une analyse fouillée de la question, que « *La Communauté européenne ne paraît pas remplir tous les critères d'une aire monétaire optimale : (...) le commerce intra-CE n'est toujours pas très étendu. En outre, la mobilité du travail entre et même à l'intérieur des pays membres est plus limitée que dans les autres aires monétaires. Le niveau de fédéralisme fiscal de la CE est trop faible pour permettre d'absorber le choc d'évènements extérieurs adverses. (...) Les tensions économiques et politiques qui continuent en Europe rendent peu vraisemblable que l'objectif ambitieux de l'UEM sera atteint à bref délai* ».

[5]Ashoka Mody utilise à ce propos l'expression orwellienne de « groupthink ».

V – L'impact de la crise sanitaire

V.1. Un choc négatif d'offre et de demande

En France, la crise sanitaire, avec son cortège de confinements, de mesures restrictives en tout genre et de « quoi qu'il en coûte », est venue dégrader brutalement une situation économique déjà peu reluisante.

Chaque confinement a constitué la conjonction d'un choc négatif d'offre brutal et d'un choc négatif de demande tout aussi brutal. Un choc négatif d'offre car :

- les entreprises ont été empêchées de produire pour cause de confinement de leurs salariés,
- elles ont subi – et continuent de subir – des difficultés d'approvisionnements.

Et un choc de demande car les ménages empêchés de consommer pour cause de confinement.

Les pays d'Asie du sud-est comme la Corée du sud, le Japon ou Taïwan n'ont à aucun moment confiné l'ensemble de leur population, ils affichent pourtant une mortalité par Covid 50 à 100 fois moins élevée que la France. Aux États-Unis, la dureté des mesures de lutte contre le virus a également beaucoup varié d'un État à un autre, et plus près de nous, la Suède, avec une approche beaucoup moins coercitive que la France, affiche un bilan sanitaire meilleur que le nôtre (tableau ci-dessous). Au total, une littérature maintenant abondante montre clairement que les confinements ont eu au mieux des effets sanitaires négligeables (https://www.aier.org/article/lockdowns-do-not-control-the-coronavirus-the-evidence/).

D'un point de vue économique, les confinements nous ont fait perdre en 2020 environ 5 points de PIB, ce qui représente une perte d'activité de l'ordre de 120 Md€ (Jacquot, 2021).

Comparaison de l'impact du Covid-19 sur la mortalité et l'économie

	Nb cumulé de décès imputés au covid par million d'habitants	Variation du PIB en volume 2020 / 2019, en %
Corée du sud	33	-0,9
Japon	70	-4,9
Taïwan	0	+3,1
France	1371	-8,2
Italie	1760	-8,9
Espagne	1554	-11,0
Royaume-Uni	1854	-9,9
Allemagne	898	-5,3
Suède	1289	-3,0
Argentine	1207	-9,9
Brésil	1390	-4,3

Sources : ECDC pour les chiffres de mortalité du covid, OCDE (comptes trimestriels) et Institut statistique de Taïwan pour les chiffres de PIB.

Source : https://frontpopulaire.fr/o/Content/co465687/strategies-anti-covid-un-elephant-au-milieu-de-la-piece . Le nombre de décès est celui enregistré du début de l'épidémie jusqu'à la date du 1er avril 2021.

V.2. Un maintien du niveau de vie de la population financé par l'endettement public

Avec le « quoi qu'il en coûte », les ménages ont pu pour la grande majorité d'entre eux préserver leur niveau de vie, mais la dette publique française atteint maintenant 120 %, ce qui n'est plus très éloigné des 126,7 % où se situait pour la Grèce en 2009. Ce niveau élevé de dette publique, qui – dans un contexte de faibles taux d'intérêt - n'est préoccupant que pour autant qu'il est susceptible de semer un doute sur la capacité de la France à honorer ses engagements, se conjugue au niveau élevé de la dette des ménages et de celle des entreprises non financières (les chiffres du graphique ci-dessous vont jusqu'à fin 2019) :

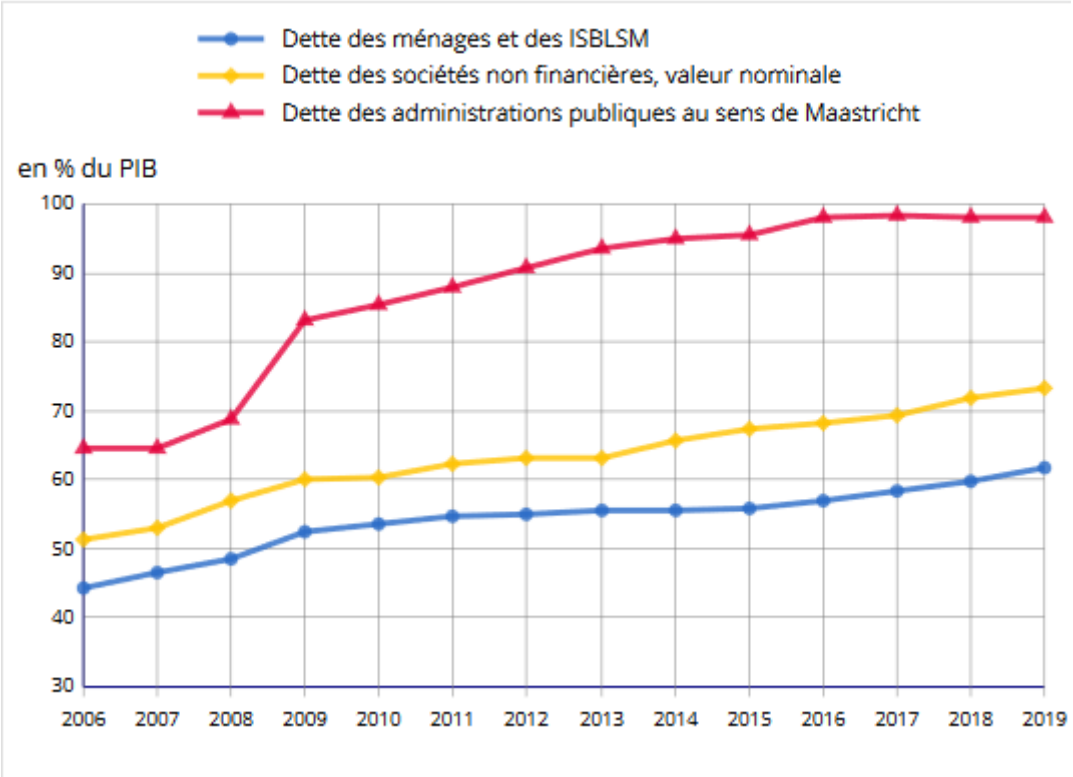

Source : Insee, comptes annuels de patrimoine, https://www.insee.fr/fr/statistiques/4930040?sommaire=4494218#graphique-figure2

La question de la dette publique doit être prise au sérieux car si le service de la dette est supportable tant que les taux d'intérêt sont bas, leur retournement à la hausse nous expose à un risque d'insolvabilité. Trois types de solutions peuvent a priori être envisagées pour réduire la dette publique mais aucune n'est exempte d'inconvénients majeurs :

- réduire les dépenses publiques et/ou augmenter les impôts a un effet récessif ;
- faire défaut ou répudier une partie de la dette revient à spolier les prêteurs, qui peuvent être des épargnants français ou des prêteurs étrangers, ces derniers pouvant être tentés d'user de leur influence pour que soient engagées des actions susceptibles de nuire à la France pouvant

aller jusqu'à un conflit armé. Faire défaut a en outre comme inconvénient de nous priver immédiatement de nouveaux financements, le robinet du crédit s'en trouvant coupé ;

- financer le remboursement de la dette par de la création monétaire n'est (en principe) pas possible dans le cadre de l'UEM, nous expose à un risque d'inflation (sur les biens à la consommation ou sur les actifs), et revient aussi à spolier les prêteurs (quoique de façon plus discrète que dans le cas d'un défaut ou d'une répudiation), qui sont remboursés dans une monnaie dont la valeur se trouve diminuée.

VI - Propositions

Nous esquissons dans les paragraphes qui suivent les grandes lignes de ce que nous semble devoir être l'action en matière économique d'un président souverainiste. Il faut toutefois avoir bien conscience que l'endettement public et privé en France se situe maintenant à un niveau très élevé, comparable pour ce qui est de l'endettement public a celui qui a pu prévaloir après les deux guerres mondiales, ce qui obère les marges du manœuvre du futur Président. Des décisions difficiles devront sans doute être prises, dont la mise en œuvre ne sera possible qu'avec l'assentiment du peuple, le recours au référendum sera donc sans doute incontournable le moment venu.

VI.1. Un effort indispensable pour l'éducation

Il n'y aura pas de redressement durable de notre pays sans redressement de son système éducatif. Un redressement du système éducatif, même engagé dès à présent, ne portera ses fruits en termes de croissance et de niveau de vie que très progressivement, il est probable que le niveau moyen de formation des générations arrivant sur le marché du travail continuera de baisser pendant les dix années à venir, quoi que l'on fasse, tout au plus peut-on amortir cette baisse en agissant rapidement. Le niveau moyen d'éducation de la population active devrait néanmoins continuer à croître pendant encore une quinzaine d'années, les générations en âge de partir en retraite ayant en moyenne accompli des études sensiblement plus courtes que les générations qui arrivent maintenant sur le marché du travail. La poursuite de la progression du niveau moyen de qualification de la main d'œuvre peut hélas avoir pour effet de masquer l'urgence de l'effort éducatif à accomplir et permettre à des hommes politiques court-termistes et démagogues de se retrancher dans l'inaction !

L'action pour restaurer notre système éducatif doit emprunter cinq directions majeures :

- restaurer la sélectivité des concours de recrutement des enseignants, ce qui nécessite à l'évidence de les payer davantage, mais passe aussi par l'amélioration de leurs conditions de travail. Il convient à cet égard de restaurer l'autorité des maîtres et la discipline au sein des salles de classe. L'effort à consentir par la collectivité pour améliorer les salaires des enseignants pourra être rendu plus supportable en réduisant (dans des proportions raisonnables) la durée des vacances des enseignants et des élèves, mais une telle réduction des congés des enseignants ne sera acceptée par ceux-ci que s'ils constatent par ailleurs dans le même temps une amélioration sensible de leurs conditions de travail. Tout se tient ;

- consentir un effort de formation continue important pour mettre à niveau les jeunes enseignants déjà recrutés qui présentent des carences (ce qui n'est pas le cas de tous les jeunes enseignants). Il faut toutefois garder à l'esprit que la capacité à apprendre diminue avec l'âge, pour des raisons tout à la fois physiologiques et en particulier neurologiques (c.f. Desmurget, 2019), mais aussi sociales (moindre disposition à consacrer du temps à apprendre lorsqu'on a des charges de famille) ;

- cesser d'accueillir en France les populations étrangères pour lesquelles la distance culturelle avec la France compromet les possibilités d'intégration, et concentrer l'effort d'accueil sur les seuls étrangers manifestant la capacité et la volonté de s'assimiler à la société française. Nous renvoyons le lecteur intéressé par la politique migratoire au dossier que nous venons de consacrer à ce sujet (Robert, 2021) ;

- lutter contre l'omniprésence des écrans dans le cadre de vie des enfants et des adolescents, omniprésence qui obère leur développement cognitif (Desmurget, 2019) ;

- recentrer les programmes à l'école et au collège sur les matières et les savoirs essentiels, et proscrire les méthodes pédagogiques douteuses comme la méthode globale pour l'apprentissage de la lecture.

VI.2. Finances publiques : mieux dépenser et dépenser moins

Nous proposons de dépenser davantage pour l'éducation, un effort budgétaire sera sans doute nécessaire aussi dans le domaine régalien (police, prisons, défense…) et en matière de santé. Or les marges de manœuvre sont maintenant très réduites sur le plan budgétaire, il faudra donc trouver des économies dans d'autres domaines. La maîtrise des dépenses publiques est nécessaire à la fois pour assurer notre solvabilité et pour maintenir notre compétitivité en évitant de faire peser – par le biais de l'impôt - un poids excessif sur les entreprises exportatrices.

On présente ci-dessous à titre indicatif la structure des dépenses publiques en France, en % du PIB, comparée à la moyenne européenne. Il faut bien sûr garder à l'esprit que comparaison n'est pas toujours raison : à titre d'exemple, le poids des dépenses régaliennes en France est élevé en raison notamment de l'arme nucléaire. Ce graphique met bien en évidence, malgré tout, le faible niveau des dépenses d'éducation et de recherche en France, et ce alors même que l'enseignement privé est moins présent en France que dans d'autres pays. Ce graphique fait aussi apparaître un poids élevé des dépenses de santé, alors même que la performance de notre système de santé est médiocre (à ce sujet, c.f. par exemple Mougeot et Naegelen, 1999). Comme quoi il ne s'agit pas seulement de dépenser, il faut aussi et surtout bien dépenser, dans quelque domaine que ce soit.

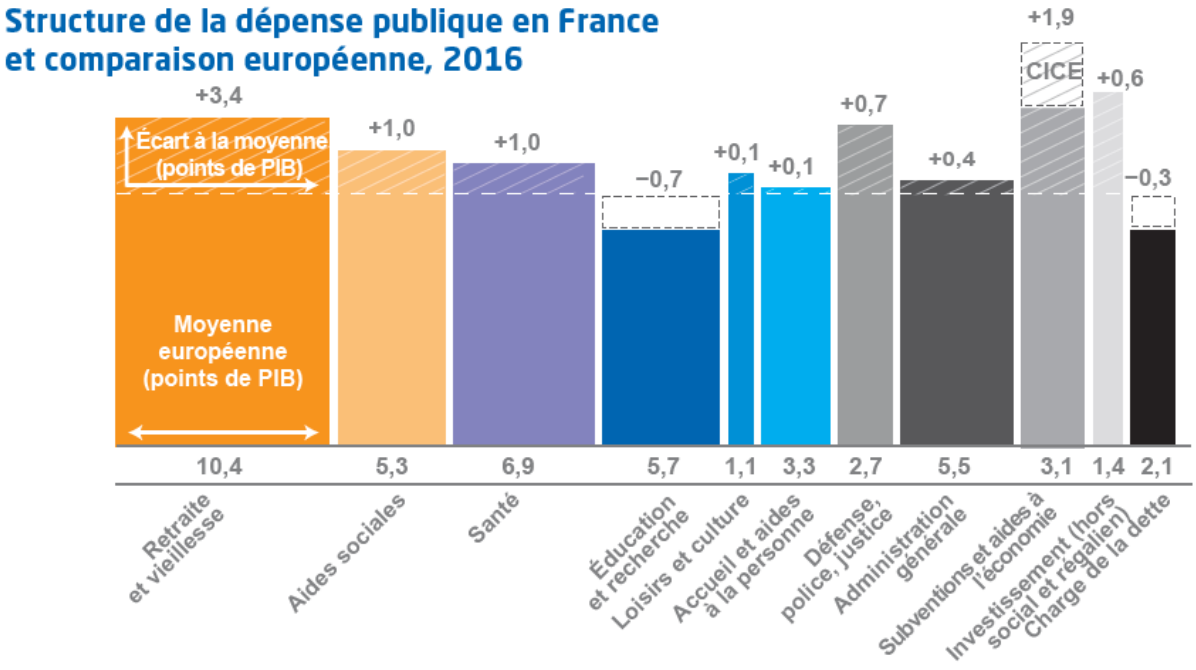

Source : Gouardo et Lenglart , 2019

VI.2.a. Mieux dépenser

Mieux dépenser, c'est par exemple cesser de subventionner les éoliennes et le photo-voltaïque (150 Md€ d'engagements de l'État en leur faveur - c.f. Cour des comptes, 2018, et Bouglé, 2021), qui représentent un non-sens en termes tout à la fois de protection de la biodiversité et de lutte contre

l'énergie carbonée, puisqu'il est nécessaire de faire tourner des usines au gaz ou des centrales à charbon pour éviter les ruptures d'approvisionnement lorsqu'il n'y a pas de vent (ou de soleil).

Mieux dépenser, c'est aussi cesser de verser des aides sociales à des familles étrangères qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins : au nom de quoi notre pays devrait-il continuer d'accueillir et de subventionner toute la misère du monde ? Le moment n'est-il pas venu d'affirmer qu'un étranger qui n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins doit regagner son pays d'origine ? Mieux dépenser, c'est aussi évidemment vérifier avec plus de rigueur que les retraités domiciliés à l'étranger sont toujours en vie, même si ce n'est pas en luttant contre ce seul abus que l'on retrouvera l'équilibre des comptes publics.

Mieux dépenser, c'est aussi concevoir des dispositifs d'aides publiques dont le coût de gestion reste raisonnable, plutôt que des usines à gaz dont le seul intérêt (pour ceux qui les conçoivent) est de justifier le recrutement d'armées de fonctionnaires pour en assurer la charge. À titre d'exemple, le mode de calcul des aides au logement est sensiblement plus simple en Allemagne qu'en France[6], même si dans notre pays un réel effort de simplification et d'unification des barèmes a été réalisé dans le secteur locatif à la fin des années quatre-vingt-dix (le mode de calcul des ressources prises en compte reste toutefois complexe). Signalons néanmoins que simplifier les dispositifs est... compliqué lorsqu'on ne part pas de zéro et qu'on hérite de barèmes complexes : il y a des gagnants et des perdants…

Viser une plus grande efficience de la dépense publique est donc certes indispensable, cette stratégie recèle à terme des possibilités d'économies importantes, mais elle n'est pas simple à mettre en œuvre, elle ne peut être que progressive, et rien ne garantit qu'elle suffise à assurer l'assainissement et la maîtrise durable des comptes publics.

VI.2.b. Le poids de la masse salariale et des prestations sociales

4 Principales dépenses et recettes des administrations publiques en 2019

	Administrations publiques centrales		Administrations publiques locales		Administrations de sécurité sociale		Ensemble des administrations publiques[1]	
	En milliards d'euros	Évolution 2019 / 2018 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2019 / 2018 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2019 / 2018 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2019 / 2018 (en %)
Total des dépenses	**545,2**	**+2,0**	**271,1**	**+4,5**	**621,6**	**+2,1**	**1 347,8**	**+2,6**
Dépenses de fonctionnement[2]	185,9	+1,8	136,6	+1,9	102,3	+1,0	**424,8**	**+1,6**
dont consommations intermédiaires[2]	*36,7*	*+3,4*	*50,4*	*+2,2*	*28,9*	*+2,6*	**116,0**	**+2,7**
dont rémunérations des salariés	*147,1*	*+1,4*	*83,0*	*+1,7*	*67,5*	*+0,4*	**297,5**	**+1,2**
Intérêts versés[2]	30,5	−13,2	4,4	−5,7	4,0	−11,6	**38,8**	**−12,2**
Prestations sociales en espèces et en nature	112,3	+4,6	26,8	+1,0	477,4	+2,3	**616,6**	**+2,7**
Transferts courants entre administrations publiques	61,1	+1,0	3,9	+1,8	13,3	+1,6	**0,0**	*///*
Autres transferts et subventions	126,2	+5,0	43,8	+4,3	17,7	+3,0	**176,0**	**+4,3**
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	29,2	+2,8	55,7	+15,0	6,9	+13,2	**91,7**	**+10,7**
dont formation brute de capital fixe	*28,8*	*+1,6*	*53,0*	*+15,1*	*6,8*	*+14,2*	**88,7**	**+10,3**
Total des recettes	**459,4**	**−1,5**	**270,2**	**+3,1**	**635,7**	**+2,5**	**1 275,1**	**+1,2**
Impôts et cotisations sociales	402,1	−2,2	156,9	+3,4	586,0	+2,8	**1 145,0**	**+1,1**
Recettes de production	27,7	+3,3	44,5	+0,1	21,3	+0,5	**93,6**	**+1,1**
Revenus de la propriété	9,1	+7,1	3,1	+3,7	3,8	−1,5	**16,0**	**+4,5**
Autres transferts	20,4	+1,9	65,6	+4,4	24,6	−2,5	**20,5**	**+3,4**
Capacité (+) / Besoin (−) de financement	**−85,9**	*///*	**−0,9**	*///*	**14,1**	*///*	**−72,7**	*///*

Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4498247

Le tableau ci-dessus met en exergue le poids des prestations sociales et de la masse salariale dans la dépense publique : en 2019, respectivement 620 et 300 milliards sur un total de 1350 milliards[7]. Si

[6]La brochure « Éléments de calcul des aides au logement », éditée par la DGALN du ministère du logement, fait 112 pages dans sa version de juillet 2013 (peu de chances que ce document ait maigri depuis, s'il existe toujours sous la même forme).

[7]Pour un PIB de 2426 Md€.

l'on cherche non pas seulement à dépenser mieux mais à dépenser moins, on peut être tenté de rechercher des sources d'économies du côté de ces deux masses importantes.

Le cas des aides au logement peut là aussi illustrer tout à la fois les possibilités et la difficulté de l'exercice. On peut en effet s'interroger sur l'atteinte de ses finalités par le dispositif des aides personnelles au logement, finalités qui sont d'une part, de permettre aux locataires aux revenus modestes d'améliorer leurs conditions de logement, et d'autre part, de soutenir à terme l'offre de logements en solvabilisant la demande. De nombreux travaux (par exemple Fack, 2005, voir aussi Cavailhès 2018 pour une revue récente de la littérature) ont en effet montré que face à une offre de logements qui est très inélastique au moins à court terme, l'aide au logement est en fait captée en grande partie par le bailleur, sous la forme d'un loyer plus élevé que celui qui aurait prévalu en l'absence d'aide. Mais – comme l'a bien montré la tentative en 2017 de raboter de 5 € le montant mensuel d'aide, détricoter l'existant est socialement compliqué, parce que le locataire est engagé dans la durée vis-à-vis de son bailleur, qui peut lui-même être engagé dans la durée vis-à-vis de son banquier. A minima on peut proposer de ne pas actualiser les barèmes d'année en année sur l'inflation, mais cela suppose que dans le même temps les loyers restent stables ou augmentent peu, une condition qui n'a pas été vérifiée ces 25 dernières années : la hausse des prix des logements induite par les politiques monétaires hyper-expansionnistes ayant nourri – quoi qu'avec retard et de manière amortie – la hausse des loyers en termes réels.

La maîtrise de la masse salariale recèle aussi des difficultés. On peut, pour ce faire, jouer d'une part sur l'emploi public, d'autre part sur les rémunérations. Depuis 40 ans on a beaucoup joué sur les traitements, le point d'indice n'a pas suivi l'évolution des prix. Certaines catégories de fonctionnaires ont bénéficié de mesures catégorielles qui leur ont permis de ne pas trop perdre en pouvoir d'achat, d'autres non (comme les enseignants, sans doute trop nombreux pour pouvoir bénéficier de mesures catégorielles…). En fin de compte, nous l'avons vu, ce n'est pas sans effet sur la qualité du recrutement dans le corps enseignant. On peut aussi jouer sur l'emploi, mais au rythme des départs en retraite qu'on ne remplace pas ou partiellement, or les départs en retraite représentent chaque année de l'ordre de 2,5 à 3,0 % seulement du stock de fonctionnaires.

VI.3. Relever l'âge de la retraite : la mesure sans doute la plus acceptable par le Peuple Français pour réduire la dépense publique

Les mesures de réduction des dépenses publiques présentent en outre – en règle générale – l'inconvénient d'avoir un effet récessif (par le jeu du multiplicateur keynésien), quoique cet impact soit très atténué en économie ouverte telle que l'est l'économie française à présent.

Une mesure, en revanche, mérite d'être regardée de près, celle d'un relèvement de l'âge de la retraite, et ce pour les raisons suivantes :

- tout d'abord, elle n'a pas les effets récessifs que présentent les autres mesures de réduction des dépenses publiques. Au contraire, le relèvement de l'âge de la retraite tend à accroître l'offre de travail et le PIB potentiel, et donc le niveau de vie (à la fois le niveau de vie moyen de la population et le niveau de vie personnel des intéressés). La France, nous l'avons vu, a un problème de faible participation au marché du travail des 55-65 ans,
- ensuite, et c'est précisément l'effet qui est recherché, la mesure réduirait le besoin des financement des régimes de retraite et tend donc à contenir ou à réduire le poids des prélèvements obligatoires sur les entreprises et les ménages, ce qui est bon en termes de compétitivité et de niveau de vie,

- enfin, cette mesure – contrairement à l'intuition – n'aura pas un impact à la hausse sur le taux de chômage : l'idée selon laquelle une augmentation de la population active accroît mécaniquement le chômage est une idée reçue[8] basée sur un raisonnement simpliste qui fait l'impasse sur les ajustements des prix, des salaires et du stock de capital que provoque un déséquilibre initial sur le marché du travail. Selon les théories modernes du marché du travail (c.f. Layard *et alii*, 1991, ou encore Cahuc et Zylberberg, 2004), ce serait même plutôt l'inverse, la baisse des cotisations sociales destinées à financer les retraites ayant plutôt pour effet d'abaisser que d'accroître le « taux de chômage d'équilibre ».

C'est évidemment une mesure difficile à faire accepter par ceux qui sont susceptibles de prendre leur retraite au cours des années à venir. Elle nous semble malgré tout plaidable, beaucoup plus facilement plaidable que bien d'autres mesures de réduction des dépenses publiques[9], et ce pour les raisons suivantes :

- d'abord, parce qu'elle n'a pas pour effet de provoquer de baisse directe de revenu pour qui que ce soit (à la différence des baisses de prestations sociales ou de salaires dans le secteur public),
- ensuite, parce que chacun est en capacité de comprendre qu'un régime de retraite où l'âge de liquidation de la pension resterait fixe alors que l'espérance de vie s'accroît d'un an tous les quatre ou cinq ans va finir par rencontrer un problème de financement, sauf à accepter de voir s'alourdir continuellement la pression fiscale sur les actifs et sur les entreprises,
- enfin, parce que chacun sera sensible à l'effet positif de la mesure sur la marche d'ensemble de notre économie, pour peu qu'on prenne le temps de bien expliquer les choses.

La mise en œuvre nécessitera toutefois de prévoir des mesures d'accompagnement fortes pour les personnes qui se trouveraient licenciées avant l'âge de 65 ans ainsi que pour celles – âgées de plus de 60 ans - qui ne seraient plus en mesure d'exercer d'activité pour cause d'invalidité. Il peut être utile aussi de prévoir des mesures propres à éviter autant que possible que de telles situations ne surviennent : malus pour le licenciement de seniors pour un motif autre que la cessation d'activité ou la faute grave ou lourde, aides à l'aménagement des postes de travail des seniors, renforcement des actions en faveur de la prévention des troubles musculo-squelettiques, etc.

VI.4. Comment sortir de l'UE et de l'euro ?

L'UEM constitue une union monétaire tellement dysfonctionnelle que la question n'est pas tant de savoir s'il faut sortir de cette union monétaire que de savoir comment en sortir. Schématiquement, deux options sont possibles : celle du Frexit d'une part, et d'autre part celle qui consiste à attendre que l'union monétaire éclate d'elle-même, tout en s'évertuant dans le même temps à revoir de fond en comble les règles de fonctionnement de l'UE, laquelle pourrait – à la limite - (re)devenir une simple union douanière.

L'option d'une renégociation de nos engagements européens a été étudiée en détail par Bernard Monot (2018), qui considère que la France pèse au sein de l'UE d'un poids suffisamment important

[8]Il y a bien d'autres idées reçues en économie. Par exemple celle qui voudrait que la machine crée du chômage, alors que depuis la révolution industrielle, le nombre d'emplois a été multiplié dans des proportions considérables dans tous les pays développés (voir à ce propos l'analyse percutante de Sauvy, 1976 et 1980).

[9]Dans un référendum où l'on donnerait le choix à l'électeur entre d'une part le relèvement de l'âge de la retraite, et d'autre part un ensemble de réductions des prestations sociales, des salaires et de l'emploi public pour un montant équivalent, notre intuition est que le relèvement de l'âge de la retraite serait adopté à une très large majorité.

pour que l'UE ne puisse pas s'opposer à une demande française de renégociation des traités. Les deux stratégies – Frexit et renégociation des traités européens – sont en fait plus complémentaires qu'opposables : il semble que dans l'esprit de Bernard Monot, c'est parce que la sortie de la France de l'UE entraînerait presque fatalement l'éclatement de l'UE que celle-ci ne saurait s'opposer à une demande française de renégociation des traités[10].

La renégociation visée par Monot comporte divers aspects :

- institutionnels : la Commission européenne n'aurait plus le monopole de l'initiative en matière législative, les fonctionnaires européens seraient remplacés par des fonctionnaires nationaux détachés auprès de la Commission, un droit de véto serait attribué à chacun des cinq grands pays en abaissant le seuil de la minorité de blocage ;
- monétaires : la France sortirait du mécanisme européen de stabilité et reprendrait le contrôle de sa dette publique, de sa banque centrale et de ses banques commerciales ; l'euro resterait une monnaie scripturale commune (à changes fixes entre les pays participants) ;
- commerciaux : l'UE constituerait une union douanière qui mettrait en place vis-à-vis de l'extérieur un protectionnisme intelligent, visant à lutter contre la concurrence déloyale, et les accords commerciaux CETA et TAFTA2 qui lèsent les intérêts de l'Europe et de la France seraient dénoncés ;
- régaliens, avec une renégociation des accords de Schengen, et de la Convention européenne des droits de l'homme et du rôle de la Cour du même nom ;
- budgétaires, avec une renégociation à la baisse de la contribution de la France au budget de l'Union.

Le scénario de Bernard Monot, élaboré en 2018, nécessite de s'appuyer sur une minorité de blocage, constituée d'au moins quatre pays représentant au moins 35 % de la population de l'UE. Une telle minorité de blocage pourrait en théorie se composer de la France, de l'Italie, de l'Autriche et des pays du groupe de Vysegràd, mais l'Italie est maintenant dirigée par Mario Draghi auquel s'est ralliée la Lega de Matteo Salvini. En outre, les élections européennes de 2019 n'ont pas permis de dégager au Parlement européen une majorité souverainiste qui aurait facilité les avancées. Dans ce nouveau contexte, la voix médiane d'une renégociation concertée devient moins probable, une tentative de renégocier l'UE de l'intérieur prendra nécessairement la forme d'une épreuve de force qui tend finalement à estomper les différences entre le scénario d'un Frexit et celui d'une renégociation de nos engagements. En sens inverse, dans le même temps, le Brexit s'est déroulé sans heurt majeur, mais il faut garder à l'esprit que le Royaume-Uni n'avait pas adopté l'euro ; un Frexit comportera la difficulté supplémentaire de sortir de la monnaie unique.

Quoi qu'il en soit, les niveaux d'endettement public et privés atteints dans de nombreux pays de l'Union, en France et dans les autres pays du sud en particulier, rend hautement probable la survenance de crises financières aiguës, qui ne feront qu'exacerber le contraste et les tensions entre les pays créditeurs du nord et les pays débiteurs du sud. Il convient de se préparer à ces crises, sous l'effet desquelles la zone euro pourrait tout bonnement éclater. Le scénario alternatif serait celui du basculement dans l'empire européen sous domination allemande, c'est-à-dire celui hélas où

[10]Pour le dire autrement, on est donc en quelque sorte dans une configuration où s'applique le théorème énoncé par Aaron Nimzovitch, ancien champion du monde d'échecs dans les années trente, pour qui « La menace [crédible] est plus forte que son exécution ».

l'Allemagne rachèterait notre dette publique au prix d'une renonciation totale, inconditionnelle et définitive à nos derniers pans de souveraineté. On peut d'ailleurs se demander si nos gouvernants n'ont pas d'autant plus facilement consenti au dérapage des dépenses publiques pendant la crise sanitaire qu'ils avaient ce scénario à l'esprit : n'est-ce-pas exactement la façon dont Macron – alors conseiller du Président Hollande - s'est comporté lorsqu'il a vendu la branche énergie d'Alstom à vil prix aux américains de General Electric ?

VI.5. Relocaliser la production industrielle en France : la place de la France au sein de l'économie mondiale

Durant les années soixante-dix et quatre-vingt, la politique industrielle avait mauvaise presse en France et dans les autres pays développés : sur la base d'études économétriques peu robustes, on l'accusait d'être dispendieuse au regard des résultats obtenus. Nos concurrents n'ont toutefois jamais cessé de mener des politiques industrielles plus ou moins actives et plus ou moins explicites, sous des formes diverses, et la politique industrielle a amorcé un retour en grâce aux alentours des années 2000 à la faveur de travaux académiques plus rigoureux, tenant mieux compte en particulier du caractère endogène des interventions publiques en la matière. Voir à ce sujet par exemple les travaux récents suivants : Hanlon (2019), Juhasz (2018), Lane (2021), ou encore Mitrunen (2019).

La politique industrielle française nous semble devoir adopter les voies d'actions suivantes (outre la sortie de la monnaie unique, déjà évoquée) :

- orienter davantage l'épargne vers l'économie productive, plutôt que vers les placements sans risques comme l'assurance-vie, qui bénéficie sans doute d'un régime fiscal trop favorable ;
- réduire les impôts à la production, qui handicapent notre industrie (cf. Martin et Trannoy, 2019) ;
- favoriser le financement du capital-risque. Sur ces trois sujets, on renverra le lecteur au rapport de France Stratégie (Aussilloux *et alii*, 2020) qui analyse en profondeur les problèmes et expose des pistes intéressantes ;
- réserver la commande publique aux entreprises nationales (ce que font tous les grands pays étrangers) ;
- instaurer un protectionnisme intelligent, face aux pays étrangers qui bénéficient de normes environnementales ou sociales moins exigeantes, et pour protéger nos industries stratégiques ;
- s'assurer que les entreprises industrielles françaises ne basculent pas sous actionnariat étranger, en limitant beaucoup plus drastiquement les possibilités de rachat d'entreprises stratégiques françaises par des acquéreurs étrangers et en allégeant les droits de succession sur l'outil de travail lorsque c'est nécessaire pour assurer la pérennité de l'entreprise et la pérennité du pavillon français.

Références

Agence nationale de lutte contre l'illétrisme (2016) : « Les chiffres nationaux et régionaux des Journées Défense Citoyenneté de 2004 à 2015 » ;

ANDREU Sandra, Étienne DALIBARD et Yann ÉTÈVE (2016) : « CEDRE 2003-2009-2015 - Maîtrise de la langue en fin d'école (2016) : l'écart se creuse entre filles et garçons », Depp – *Note d'information n°20* ;

ARZOUMANIAN Philippe, Etienne DALIBARD, Saskia KESKPAIK, Marion LE CAM et Thierry ROCHER (2015) : « Cedre – Rapport technique – Mathématiques 2014 - Collège », *document de travail de la DEPP* ;

AUSSILLOUX Vincent *et alii* (2020) : « Les politiques industrielles en France », *Rapport de France Stratégie pour l'Assemblée nationale* ;

BAS Maria, Lionel FONTAGNÉ, Philippe MARTIN et Thierry MAYER (2015) : « À la recherche des parts de marché perdues » *Notes du Conseil d'analyse économique, n°23* ;

BOTTON Hugo, Pierre-Yves CUSSET, Clément DHERBÉCOURT et Alban GEORGES (2020) : « L'évolution de la ségrégation résidentielle en France : 1990-2015 », *Document de travail de France Stratégie n°2020-09* ;

BOUGLÉ Fabien (2021) : « Éoliennes : de la transition à la trahison », *Front Populaire*, n°5, pp. 100-105 ;

BRET Anaïs, Reinaldo DOS SANTOS, Louis-Marie NINNIN et Léa ROUSSEL (2019) « Cedre 2007-2013-2018 – Sciences en fin de collège : des résultats en baisse », *Depp - Note d'information n°19.33* ;

CAHUC Pierre et André ZYLBERBERG (2004) : « Labor Economics », *MIT Press* ;

CAVAILHÈS Jean (2018) : « Aides personnelles locatives et à l'accession à la propriété : un point sur l'état des connaissances », *Politique du logement* ;

CAYLA David (2021) : « Les migrations intra-européennes, forces de déstabilisation », *Front Populaire, n°4* ;

CHABANON Léa (2020) : « Journée défense et citoyenneté 2019 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture », *Depp, Note d'information n°20.20 ;*

COUR DES COMPTES (2018) : « Le soutien aux énergies renouvelables », *Rapport de la Cour des comptes n°2018-04* ;

DESMURGET Michel (2019) : « La fabrique du crétin digital », *éd. Seuil* ;

DIAMOND Peter et James MIRRLEES (1971) : « Optimal Taxation and Public Production – I : Production Efficiency », *The American Economic Review, Vol. 61, No. 1 (Mar., 1971), pp. 8-27* ;

DISTINGUIN Stéphane, Julien DUBERTRET, Ronan STEPHAN, et Jacques LEWINER (2018) : « Rapport sur les aides à l'innovation », *Inspection générale des finances ;*

FACK Gabrielle (2005) : Pourquoi les ménages pauvres paient-ils des loyers de plus en plus élevés ? », *Économie et Statistique*, n°381-382 ;

FOURQUET Jérôme (2018) : « L'archipel français », *éd. du Seuil* ;

GOUARDO Christophe et Fabrice LENGLART (2019) : « Où réduire le poids de la dépense publique ? », *France Stratégie, Note d'analyse n°74 ;*

HANLON Walker (2019) : « The Persistent Effect of Temporary Input Cost Advantages in Shipbuilding – 1850 to 1911 », *Journal of the European Economic Association, Vol. 18, n°6, pp. 3173-3209* ;

HERRERO Stéphane, Thomas HUGUET et Ronan VOURC'H (2015) : « Evaluation des compétences des jeunes en numéracie lors de la JDC », *Education et Formations, n°86-87* ;

JACQUOT Alain (2021) : « Stratégies anti-Covid : un éléphant au milieu de la pièce », *Front Populaire* ;

JUHASZ R. (2018) : « Temporary Protection and Technology Adoption: Evidence from the Napoleonic Blockade », *Ameican Economic Review*, Vol. 108, n°11, pp. 3339-3376 ;

KRUGMAN Paul (1991) : "History Versus Expectations." *The Quarterly Journal of Economics, vol. 106, no. 2, pp. 651–667* ;

KRUGMAN Paul et Maurice OBSTFELD (1996) : « Économie internationale - 2e édition française », *De Boeck Université* ;

LANE Nathan (2021) : « Industrial Revolutions – Industrial Policy and Industrialization in South Korea », *Working Paper* ;

LAYARD Richard, Stephen NICKELL et Richard JACKMAN (1991) : « Unemployment – Macroeconomic Performance and the Labour Market », Oxford University Press ;

L'HORTY Yannick, Philippe MARTIN et Thierry MAYER (2018) : « Baisses de charges : stop ou encore ? », *Notes du Conseil d'analyse économique, n°49* ;

MARTIN Philippe et Alain TRANNOY (2019), « Les impôts sur (ou contre) la production », *Notes du Conseil d'analyse économique, n°53* ;

MITRUNEN M. (2019) : « War Reparations, Structural Change and Intergenerational Mobility », *Working Paper* ;

MODY Ashoka (2018) : « The Euro Tragedy », *Oxford University Press* ;

MONOT Bernard (2019) : « L'Eurovision pour les peuples – De l'Europe fédérale à l'Europe des patries », *éditions Muller* ;

MOUGEOT Michel et Florence NAEGELEN (1999) : « La fonction de préférence de l'Etat. Le cas de l'assurance maladie en France », *Revue économique*, n°50, pp. 361-382 ;

MULLIS Ina, Michael O. MARTIN, Pierre FOY, Martin HOOPER (2017) : « Perls 2016 – International Results in Reading », *International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA)*

MULLIS Ina, Michael O. MARTIN, Pierre FOY, Dana, L. KELLY, Bethany FISHBEIN (2020) : « Timms 2019 : International Results in Mathematics and Science », *International Study Center, Lynch School of Education and Human Development, Boston College and International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA) ;*

NINNIN Louis-Marie et Jean-Marc PASTOR (2020) : « Cedre 2008-2014-2019 Mathématiques en fin d'école : des résultats en baisse » , *Depp - Note d'information n°20.33* ;

ROBERT André-Victor (2021) : « Quelle politique migratoire pour la France ? », *mimeo*, disponible auprès de l'auteur à l'adresse andre-victor.robert@protonmail.com ;

SAUVY Alfred (1976) : « L'économie du diable », *éd. Dunod* ;

SAUVY Alfred (1980) : « La machine et le chômage », *éd. Dunod* ;

TODD Emmanuel (2017) : « Où en sommes-nous ? Une esquisse de l'histoire humaine », *Seuil*